



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Centre Public d'Action Sociale de Woluwe-Saint-Lambert

NOTE DE POLITIQUE GENERALE 2022

Présidente : Fabienne HENRY
Secrétaire général : Grégory JACQUES
Directeur financier : Thibaut STEVENS

Numéro d'entreprise : 0212.348.440

Rue de la Charrette, 27

1200 BRUXELLES



02/777.75.31



02/779.16.33

PREAMBULE	3
1. PROJETS POLITIQUES	4
2 EVOLUTION DU SUBSIDE COMMUNAL	6
3 CHARGES DU PERSONNEL	7
3.1 TABLEAU COMPARATIF DES CHARGES DU PERSONNEL	8
3.2 PERSONNEL EN FONCTION AU 30 JUIN 2021	9
3.3 ORGANIGRAMME DES SERVICES	10
4 CHARGES D’EMPRUNT	11
5 SERVICE D’EXPLOITATION	14
5.1 RECETTE	14
5.2 DÉPENSES	21
5.3 ADMINISTRATION CENTRALE	23
5.4 SERVICE FACILITAIRE	26
5.5 SERVICE SOCIAL DE PREMIÈRE LIGNE	29
5.6 INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE	30
5.7 ACTIVATION SOCIALE	32
5.8 LOGEMENT	33
5.9 ENERGIE	34
5.10 INITIATIVE LOCALE D’ACCUEIL	35
5.11 MÉDIATION DE DETTES	36
5.12 COORDINATION SOCIALE ET GUICHET SOCIAL	38
5.13 HOME SAINT-LAMBERT	39
5.14 CENTRE DE SOINS DE JOUR – LA COLLINE	41
5.15 SERVICE D’AIDE À DOMICILE	42
5.16 REPAS À DOMICILE	43
5.17 ANTENNE ANDROMÈDE	44
5.18 CENTRE DE COURT SÉJOUR	45
5.19 MISE EN PLACE DE NOUVEAUX PROJETS D’AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	46
6 SERVICE D’INVESTISSEMENT	47
7 DETAIL DU SALAIRE DES EMPLOIS D’INSERTION	50
8 RAPPORT SUR LES DIFFERENTES FORMES D’AIDE	52
9 CONVENTION EN APPLICATION DE L’ARTICLE 61 DE LA LOI ORGANIQUE	53
10 ANNEXES	55
ANNEXE : TABLEAU GLOBAL	55

PREAMBULE

Mesdames et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions de l'article 88, §1^{er}, de la loi organique des centres publics d'action sociale, le budget des dépenses et des recettes du Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Woluwe-Saint-Lambert pour l'exercice 2022.

Ce même article prévoit qu'une note de politique générale soit jointe à ce budget. Le présent document a pour but de répondre à cette obligation.

Toutefois, il poursuit encore d'autres objectifs, à savoir la volonté qu'a le Conseil de l'Action Sociale d'informer au mieux les autorités communales et régionales de son action sociale, de commenter les axes principaux des prévisions budgétaires et de permettre des comparaisons pluriannuelles qui illustrent l'évolution des politiques sociales développées au fil du temps par le CPAS.

Le budget 2022 est établi en équilibre compte tenu d'une dotation communale de **14.994.263,15€** pour les activités du CPAS, d'une dotation spécifique de **182.946,39€** pour la liquidation de l'hôpital de revalidation gériatrique, d'une intervention de **268.000,00€** dans les frais afférents à la liquidation de l'asbl wolu-social, d'une intervention de **54.276,89€** dans le financement du salaire d'un délégué syndical et d'une intervention dans le financement de l'achat du bâtiment sis Gulledelle 98 de **167.000,00€** soit, au total, une intervention communale globale de **15.666.486,43€**.

1. PROJET POLITIQUE

La crise sanitaire nous démontre encore si besoin en était, le rôle central du CPAS dans l'aide qu'il peut apporter pour permettre à chacun et chacune de vivre conformément à la dignité humaine. Nous devons, en 2022, faire face à de nombreux défis pour y parvenir.

La crise sanitaire fait et fera encore sentir ses effets augmentant le nombre de nos concitoyens ayant besoin d'être aidés que ce soit par un revenu d'intégration ou une aide sociale. Nous nous efforcerons d'être accessible et de renseigner au mieux nos concitoyens sur les droits auxquels ils peuvent prétendre. A cette fin le guichet social unique et la coordination sociale déploieront encore leurs activités, le service communication veillera à notre visibilité. Le CPAS devra faire face à ce défi avec des moyens réduits puisque les aides allouées par le Gouvernement fédéral (782.000,00 EUR pour 2020 et 2021, 208.000,00 EUR pour le Zoom 18-24 et 63.000,00 EUR pour le soutien psychologique) prennent fin au 31 décembre 2021. C'est donc avec des moyens financiers et humains sérieusement diminués (4 postes d'assistants sociaux en moins) que le CPAS devra instruire les demandes d'aides dans le courant de l'année 2022.

Le CPAS devra dès lors poursuivre sa modernisation, la mise en place du contrôle interne, la formation du personnel et la réorganisation structurelle du service social pour pouvoir faire face aux nombreuses demandes de nos concitoyens.

Notre service d'insertion professionnelle s'emploiera à relancer la mise à l'emploi par la « mesure article 60 » auprès d'entreprises privées après le coup de frein subi, dû à la crise.

Le service logement poursuivra l'accompagnement des familles à la recherche d'un logement adapté à leur situation. Les conventions avec l'Habitation Moderne et l'Agence Immobilière Sociale seront maintenues.

La construction de la nouvelle aile de la maison de repos, le Centre de court séjour, devrait être terminée fin 2022. Parallèlement, le home sera rafraîchi et un nouveau système d'appel infirmier sera mis en place. La reprise des formations du personnel et le renouvellement du matériel de soins permettront à nos aînés d'être soignés dans les meilleures conditions. Nous osons espérer que notre centre de soins de jour pourra retrouver sa pleine capacité au profit de ses usagers et de leur famille.

Nous débiterons la mise en œuvre d'un nouveau projet : la création d'un centre d'hébergement qui pourra accueillir 20 personnes handicapées âgées.

Le service des Ressources Humaines proposera des formations à nos différents collaborateurs, le plan de formations reprendra son cours en 2022 si les conditions sanitaires le permettent. La mise en place de fiches de paie électroniques sera généralisée. Le service sera aussi fortement occupé à concrétiser la mise en application du Protocole sectoriel de revalorisation des carrières puisqu'il faudra revoir les barèmes, introduire le système des chèques repas et gérer le second pilier de pension. Ici aussi, c'est avec des moyens limités que le CPAS devra faire face aux nombreux changements puisque la Région ne finance pas totalement les mesures qui ont été prises.

La modernisation du réseau et du parc informatique du CPAS se poursuivra : tous les postes de travail seront équipés de PC portable, le central téléphonique sera remplacé. La sécurité informatique sera renforcée et de nouveaux modules faciliteront le travail des agents.

Le service Infrastructure s'emploiera à améliorer nos bâtiments tant au niveau confort qu'au niveau sécurité. Toutes les démarches pour y parvenir seront faites en veillant à rester éco responsable et à optimiser les performances énergétiques.

Le service de la Recette, le Département Comptable et Budgétaire, le Secrétariat Général mettront à profit leurs compétences et leur professionnalisme pour améliorer encore le fonctionnement du CPAS.

Comme vous pourrez le constater en poursuivant votre lecture, le CPAS mettra en œuvre sa mission première tout en ayant une volonté de modernisation et de maîtrise des coûts.

2. EVOLUTION DU SUBSIDE COMMUNAL

Evolution de la dotation communale attribuée au CPAS et du fonds spécial de l'action sociale.

	Dotation communale - Gemeentedotatie	Fonds spécial de l'aide sociale - Bijzonder Fonds voor Maatschappelijk Welzijn	Total - Totaal
Budget - Begroting 2016	11.500.000,00	456.663,32	11.956.663,32
Compte - Rekening 2016	11.941.398,70	456.663,32	12.398.062,02
Budget - Begroting 2017	11.497.972,06	459.863,44	11.957.835,50
Compte - Rekening 2017	10.992.549,83	466.263,68	11.458.813,51
Budget - Begroting 2018	12.121.000,00	495.041,00	12.616.041,00
Compte - Rekening 2018	12.218.858,21	506.459,81	12.725.318,02
Budget - Begroting 2019	12.381.500,00	550.000,00	12.931.500,00
Compte - Rekening 2019	12.450.398,50	550.132,77	13.000.531,27
Budget - Begroting 2020	12.503.513,45	558.384,76	13.061.898,21
Budget - Begroting 2021	13.852.211,11	597.185,42	14.449.396,53
Budget - Begroting 2022	14.994.263,15	619.720,71	15.613.983,86

3. CHARGES DU PERSONNEL

La charge inscrite en dépense au budget initial 2021 pour le personnel s'élevait à **15.381.890,03€**.

Pour le budget 2022, nous prévoyons **16.478.745,21€**. On constate donc que ce pourcentage, qui représente **38%** des dépenses d'exploitation budgétées, augmente par rapport à celui de l'année précédente qui était de **36%**.

La différence entre le budget initial 2022 et le budget initial 2021 en matière de personnel s'explique notamment par le fait que les effets de l'indexation salariale d'octobre 2021 s'appliquent désormais sur l'entièreté de l'année 2022. La prévision d'une indexation salariale en mars 2022, la revalorisation barémique des salaires du personnel C, D, E, la mise en place d'un second pilier, les chèques repas et le passage de niveau D à C pour certain(e)s aides-soignant(e)s expliquent également ce phénomène.

Il est aussi à noter que certains postes ont été créés pendant l'année 2021, introduits dans la modification budgétaire 2021 et entièrement budgétisés en 2022 et que des postes partiellement occupés en 2021 le sont désormais pour l'entièreté de l'année 2022.

De nouveaux postes sont également prévus au budget 2022 :

- ✚ *Pour l'administration générale* : un B gestionnaire payroll, un B en charge des descriptions de fonction.
- ✚ *Pour le département de l'Action Sociale* : un BH4 manager social, un B en charge de l'accueil à la coordination sociale.

3.1. Tableau comparatif des charges du personnel

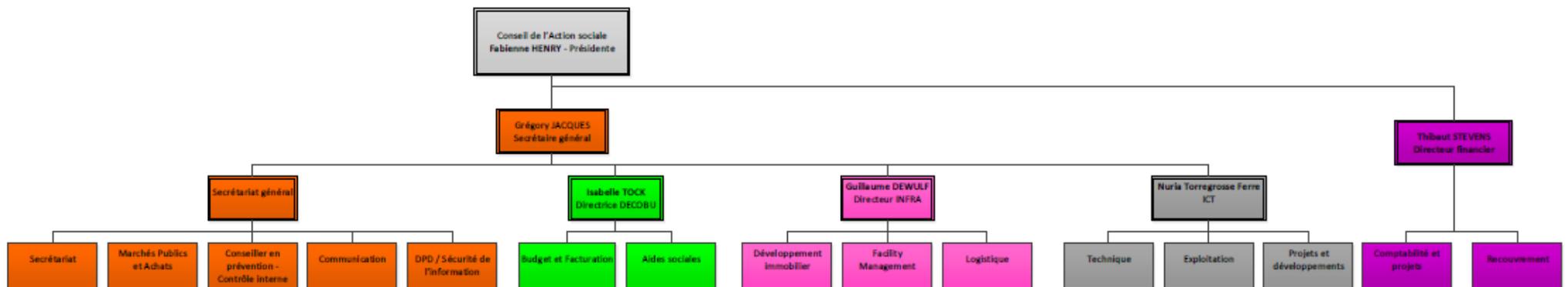
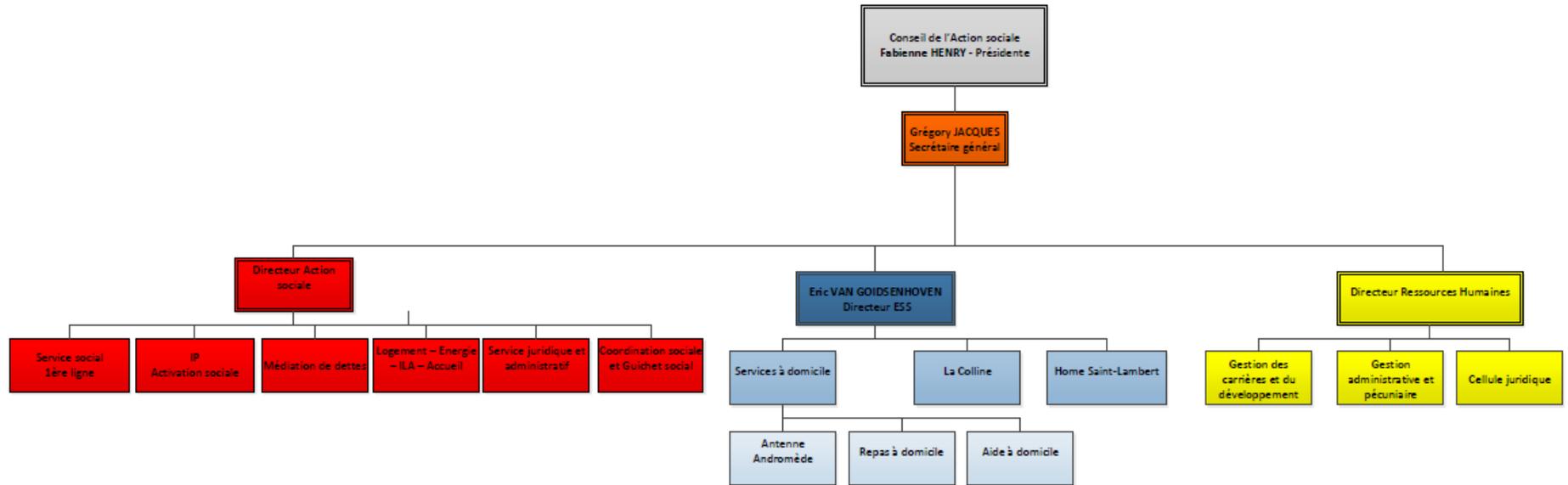
Fonction - Functie	Budget - Begroting 2017	Compte - Rekening 2017	Budget - Begroting 2018	Compte - Rekening 2018	Budget - Begroting 2019	Compte - Rekening 2019	Budget - Begroting 2020	Compte - Rekening 2020	Budget - Begroting 2021	Budget - Begroting 2022
Administration générale - Algemene administratie (F. 1230)	# 2.873.183,00	2.696.937,06	3.033.476,87	2.962.193,81	3.174.883,84	3.190.480,90	3.475.303,53	3.351.595,27	3.819.987,91	4.086.910,71
Services généraux - Algemene diensten (F. 1310)	# 390.581,00	372.406,67	464.220,27	373.664,12	547.608,44	447.847,17	498.373,16	371.334,76	450.061,34	654.944,49
Hôpital en liquidation - Ziekenhuis in vereffening (F. 1320)	# -	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aide sociale - Sociale bijstand (F. 8320)	# 1.901.995,00	1.661.523,52	1.999.203,97	2.105.482,51	2.179.310,60	2.333.359,17	2.627.215,35	2.598.023,43	2.811.810,63	3.306.650,87
Aide sociale Majoration 10 % - Sociale bijstand verhoging 10% (F. 83208)	# -	179.603,97	253.121,50	-	205.739,01	-	-	-	-	-
Maison de repos - Bejaardetehuis (F. 8341)	# 3.602.681,00	4.458.560,50	3.694.947,95	3.855.935,62	3.842.640,90	4.004.000,99	4.016.285,99	4.157.465,14	4.339.640,32	4.636.184,92
Centre de jour - Dienstcentra (F. 8342)	# 290.309,00	253.508,65	273.031,87	273.896,12	289.044,54	286.881,43	283.600,80	205.674,66	328.873,92	344.856,71
Initiative locale d'accueil - Lokale opvanginitiatief (F.83601)	# 241.733,00	280.195,79	228.220,63	239.892,42	134.841,38	132.830,61	133.857,89	136.854,51	138.534,34	151.282,98
Aides Familiales - Gezins- en bejaardenhulp (F. 8441)	# 1.502.554,00	1.434.695,14	1.561.461,74	1.476.336,23	1.552.931,64	1.388.118,41	1.450.012,56	1.398.143,65	1.503.889,04	1.595.919,39
Repas à domicile - Thuisbezorgde maaltijden (F. 8446)	# 26.438,00	23.767,15	27.863,65	38.786,13	19.234,96	12.499,77	21.298,97	19.151,73	20.709,25	21.777,92
Service d'insertion professionnelle - Sociale en beroepsherinschakelingsdienst (F.84492)	# 385.373,00	297.264,29	330.764,00	293.855,93	412.573,68	406.999,74	508.012,59	456.415,92	474.730,44	617.494,21
Charges personnel Emploi d'insertion - Personeelslasten Inschakelingsbetrekking (F. 844921)	# 439.897,86	172.224,10	557.921,07	288.994,01	683.553,81	493.153,52	964.680,21	539.066,68	975.425,42	422.028,19
Service médiation de dettes - Dienst voor bemiddeling in de schulden (F. 84496)	# 194.700,00	181.283,91	208.397,07	186.746,72	262.259,34	230.527,37	263.892,84	241.111,62	246.794,41	310.615,16
Le Relais - Het Veer (F. 8722)	# 24.735,00	42.164,36	10.713,05	28.468,34	27.929,64	14.796,58	13.737,64	14.963,42	15.306,68	16.333,95
Covid-19 (F.8790)										47.500,00
Antenne Andromède - Antenna Andromede (F. 9240)	# 104.046,00	131.858,97	102.785,54	109.173,77	115.633,32	91.566,59	95.233,44	103.818,22	106.126,33	116.245,71
Recettes et dépenses générales - Algemene ontvangsten en uitgaven (F. 0090)	# -	219,56	150.000,00	105.258,61	150.000,00	248,51	150.000,00	65.129,03	150.000,00	150.000,00

3.2 Personnel en fonction au 30 juin 2021

	Nombre de personnes - Aantal personen	Nombre ETP - Aantal VTE*	Dont ACS - Waaronder Geco's	Dont Emploi d'insertion - Waaronder Inschakelingsbetrekking
Administration centrale - Centrale Administratie. F. 1040		52,11		
Facility - Facilitaire dienst F. 1310		6,37		
Action sociale - Maatschappelijke welzijn 8320		41,71		
Aide sociale majoration 10% 83208		8,5		
HSL- SLT - 8341		71,76		
Colline - De Heuvel 8342		5,38		
ILA - LOI 83601		2,3		
Aide Familiales - Gezinshulp 8441		29,28		
Repas à domicile - Thuisbezorgde maaltijden 8446		0,5		
ISP - SPI 84492		11		
Emploi d'insertion - Inschakelingsbetrekking		26,33		
Méd. Dettes - Schuldbemiddeling 84496		3,87		
Relais - Het Veer 8722		0,1		
Antenne Andromède - Antenna Andromeda 9240		2,05		
TOTAL - TOTAAL		261,26	0	0

*Les ETPs renseignés sont les ETPs payés (ICP intégrées et personnes sous salaires garantis compris).

3.3 Organigramme des services



4. CHARGES D'EMPRUNT

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des charges d'intérêts à rembourser par chaque fonction pour l'année 2022.

Fonction - Functie	Budget initial Oorspronkelijke begroting 2017	Compte Rekening 2017	Budget Begroting 2018	Compte Rekening 2018	Budget Begroting 2019	Compte Rekening 2019	Budget Begroting 2020	Compte Rekening 2020	Budget Begroting 2021	Budget Begroting 2022
Administration générale - Algemene administratie (F. 1230)	6.040,76	48,15	2.690,47	1.448,75	2.117,13	612,73	1.830,26	717,93	1.372,16	1.180,09
Patrimoine privé - Privaat patrimonium (F. 1240)	88.785,44	84.210,78	85.643,26	4.696,85	4.253,49	4.223,61	16.321,21	13.230,71	13.980,64	11.625,01
Services généraux - Algemene diensten (F. 1310)	5.273,72	-53,78	2.319,70	741,47	1.836,70	738,71	1.392,93	612,49	954,33	1.011,05
Aide sociale - Sociale bijstand (F. 8320)	4.252,29	-49,72	2.389,62	198,39	1.732,98	573,33	1.253,18	564,77	866,28	941,18
Maison de repos - Bejaardetehuis (F. 8341)	359.101,87	314.352,30	317.124,84	305.145,90	302.622,06	280.123,11	273.771,61	250.828,72	244.222,62	216.451,23
Centre de jour - Dienstcentra (F. 8342)	247,10	-4,37	110,50	17,40	78,79	9,65	71,41	9,47	60,36	94,18
ILA - LOI (83601)	45.663,20	140,64	315,75	249,26	217,79	187,22	145,84	125,44	110,07	43,79
Gulledelle 98 (F. 836012)	-	46.180,21	37.057,30	35.530,00	35.971,52	36.087,71	37.522,92	37.615,57	37.243,85	35.150,00
Aides Familiales - Gezins- en bejaardenhulp (F. 8441)	779,92	-24,49	447,12	31,25	379,12	20,11	231,92	40,97	237,74	230,80

Repas à domicile - Thuisbezorgde maaltijden (F. 8446)	591,14	-13,49	268,33	191,24	236,86	141,97	196,92	126,20	141,93	116,12
Service d'insertion professionnelle - Sociale en beroepsherinsch akelingsdienst (F. 84492)	381,54	-8,80	253,27	1,68	227,36	63,54	350,15	70,32	311,05	278,33
Service médiation de dettes - Dienst voor bemiddeling in de schulden (84496)	-	-	-	-	-	0,15	4,67	4,68	9,74	22,14
Le Relais - Het Veer (F. 8722)	1.150,00	-	3.992,62	52,62	2.141,96	2.134,62	1.706,60	1.700,95	1.280,83	850,98
HRG en liquidation - Ziekenhuis in vereffening (F. 8729)	11.741,28	3.083,07	10.467,03	83.024,88	89.193,00	126.340,84	87.540,00	125.443,56	129.156,53	127.021,75
Antenne Andromède - Antenna Andromeda (F. 9240)	736,55	-10,05	581,62	0,68	469,57	1,08	432,06	40,89	413,46	501,17
Recettes et dépenses générales - Algemene ontvangsten en uitgaven (F. 0090)	-	4.292,96	-	5.123,21	8.500,00	15.713,42	35.000,00	24.835,90	35.500,00	35.500,00

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des tranches de capital à rembourser par chaque fonction pour l'année 2022

Fonction Functie	Budget initial Oorspronkelijke begroting 2017	Compte Rekening 2017	Budget Begroting 2018	Compte Rekening 2018	Budget Begroting 2019	Compte Rekening 2019	Budget Begroting 2020	Compte Rekening 2020	Budget Begroting 2021	Budget Begroting 2022
Administration générale - Algemene administratie (F. 1230)	34.970,79	18.065,99	42.079,16	35.174,23	44.218,50	44.372,93	47.535,89	47.684,09	50.612,29	44.161,92
Patrimoine privé - Privaat patrimonium (F. 1290)	166.480,04	155.214,46	181.253,84	157.835,37	161.558,84	161.566,29	156.836,86	162.112,14	162.667,22	163.209,40
Services généraux - Algemene diensten (F. 1310)	52.464,81	11.583,65	52.388,83	48.723,23	55.280,10	55.331,16	57.882,62	57.908,52	57.175,42	65.670,90
Aide sociale - Sociale bijstand (F. 8320)	22.413,89	16.017,67	27.540,19	22.053,42	30.139,10	29.953,07	33.044,22	32.848,28	23.853,08	27.861,67
Maison de repos - Bejaardetehuis (F. 8341)	878.662,74	822.047,00	919.525,92	959.891,48	900.924,56	934.683,70	946.188,22	914.977,68	963.587,03	1.093.088,38
Centre de jour - Dienstcentra (F. 8342)	1.994,69	206,44	606,46	1.272,44	1.278,14	1.281,93	1.522,55	1.523,93	1.730,05	3.420,00
ILA - LOI (F. 83601)	323.872,45	20.969,13	21.666,52	21.030,99	21.092,97	21.093,03	21.165,32	21.155,26	23.098,88	2.361,19
Gulledelle 98 (F. 836012)	-	296.555,52	316.933,62	298.317,06	313.929,29	313.929,29	329.618,97	329.618,97	349.172,69	355.800,00
Aides Familiales - Gezins- en bejaardenhulp (F. 8441)	8.442,15	1.147,11	3.880,32	3.751,83	3.775,15	3.312,05	5.065,84	5.069,49	7.186,03	8.367,57
Repas à domicile - Thuisbezorgde maaltijden (F. 8446)	2.940,14	1.074,17	2.954,09	2.932,18	2.963,69	2.970,17	3.004,04	3.008,76	3.047,93	2.394,57
Service d'insertion professionnelle - Sociale en beroepsherins chakelingsdien st (F. 84492)	1.185,81	440,95	1.560,55	760,15	1.400,40	1.889,74	2.422,45	2.429,83	3.083,63	3.890,00
Service médiation de dettes - Dienst voor bemiddeling in de schulden (F. 84496)	-	-	-	-	-	-	53,21	53,21	329,58	823,97
Le Relais - Het Veer (F. 8722)	8.821,79	-	79.683,21	2.644,44	79.214,65	79.216,52	79.858,74	79.858,75	80.284,42	80.708,65
HRG en liquidation - Ziekenhuis in vereffening (F. 8729)	31.856,40	31.856,40	33.130,66	43.414,46	47.002,11	49.602,21	51.140,52	52.798,01	56.267,04	60.037,69
Antenne Andromède - Antenna Andromeda (F. 9240)	2.911,93	2.806,64	3.660,37	3.079,63	3.155,47	3.160,62	5.626,81	5.629,23	8.336,68	14.140,00

5. SERVICE D'EXPLOITATION

La loi organique du 8 juillet 1976 a confié aux centres publics d'action sociale la mission d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité dans le respect de la dignité humaine. Cet objectif est précisé à l'article 57 de la susdite loi en ces termes : " le centre public d'action sociale assure non seulement une aide palliative ou curative, mais encore une aide préventive. Cette aide peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique ".

Fort de son expérience, le centre public d'action sociale a développé au fur et à mesure des années, une série de services et d'établissements, tant de soins que d'hébergement. L'ensemble des recettes et dépenses de ces services se présentent comme telles :

5.1 Recette

L'analyse des recettes – hors facturation interne et hors bilan de l'hôpital – se rapportant aux exercices 2018 à 2022 permet de ventiler les ressources comme suit :

RECETTES - ONTVANGSTEN										
	Budget Begroting	Compte Rekening	Budget Begroting	Budget Begroting						
	2017	2017	2018	2018	2019	2019	2020	2020	2021	2022
Services facturés à des tiers - Aan derden gefactureerde diensten	3.943.194,01	3.556.333,47	4.201.346,82	3.372.979,37	4.379.167,00	3.668.357,80	5.042.853,84	3.676.335,29	4.722.557,34	3.922.827,55
Transferts - Overdrachtsontvangsten[1] (- FSAS-SC) - (- BFMW - GS)	17.438.072,80	18.283.966,17	15.105.175,34	19.695.459,85	20.669.355,84	20.980.826,76	22.228.428,75	23.795.879,55	23.897.689,78	24.990.109,06
Produits financiers - Financiële opbrengsten	74.655,00	75.192,06	74.206,83	77.263,44	75.000,00	77.459,21	78.350,00	78.210,27	79.400,00	78.350,00
Subsides F.S.A.S. - Subsidie B.F.M.W.	459.863,44	466.263,68	495.041,00	506.459,81	550.000,00	550.132,77	558.384,76	597.185,42	597.185,42	619.720,71
Subside communal - Subsidie van de gemeente	11.497.972,06	10.992.549,83	12.121.000,00	12.218.858,21	12.381.500,00	12.450.395,50	12.503.513,45	13.242.173,88	13.852.211,11	14.994.263,15
TOTAL - TOTAAL	33.413.757,31	33.374.305,21	31.996.769,99	35.871.020,68	38.055.022,84	37.727.172,04	40.411.530,80	41.389.784,41	43.149.043,65	44.605.270,47

[1] Recettes provenant de l'état, l'INAMI/Iriscare etc. à l'exclusion du subside communal et du F.S.A.S.

Comme nous pouvons le voir, les recettes des services facturés à des tiers diminuent entre 2021 et 2022 d'environ 800.000 €. Cette diminution s'explique notamment par la volonté du centre d'avoir une prévision qui colle au plus juste avec la réalité de terrain des mises à l'emploi dans le contexte du COVID. Le budget prévoit en effet, une forte réduction de la prévision du nombre d'articles 60 mis à disposition des entreprises privées à qui l'on facturait habituellement 1.280 € par mois.

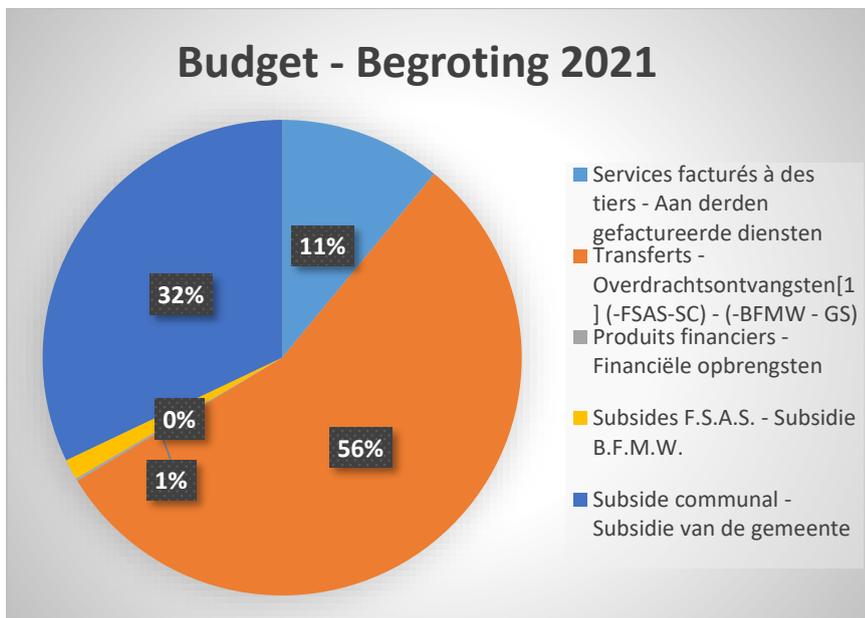
Autre élément important, la recette de 113 000€ issue d'un contentieux entre l'administration et un de ses fournisseurs prévue en 2021, étant un one-shot, elle n'est plus prévue en 2022. Enfin, les prévisions budgétaires des recettes de facturation des établissements de soins ont été revues à la

baisse, suite notamment aux effets du COVID sur les taux de remplissage de ces services et sur la fréquentation de la cafétéria.

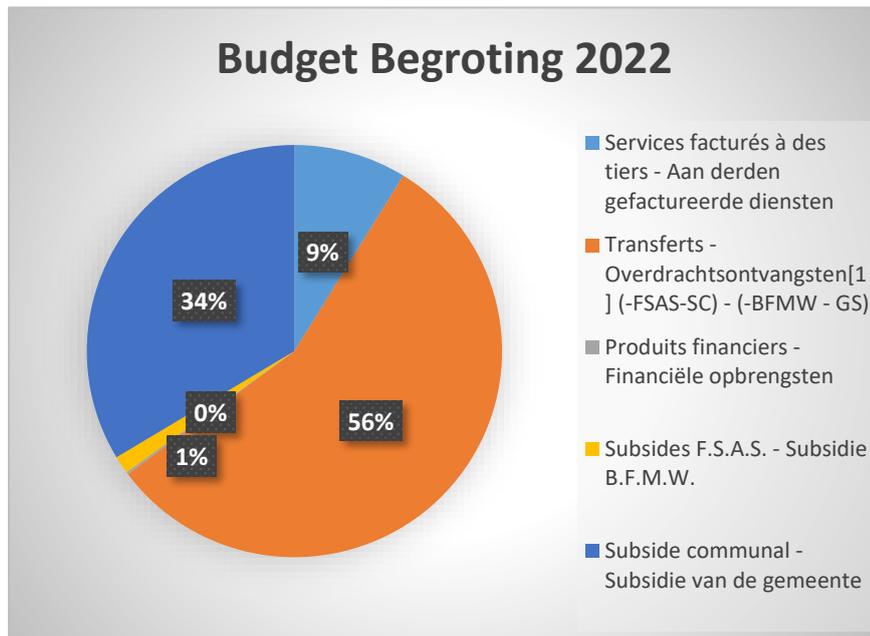
En ce qui concerne les recettes de transfert (augmentation de 1M), l'augmentation du nombre d'utilisateurs explique pour grande partie la prévision d'une augmentation des remboursements escomptés auprès de l'état. L'augmentation du nombre de postes économie sociale (passage de 13 à 22 postes entre l'initial 2021 et l'initial 2022), dont le financement est assuré par l'état et l'augmentation du subside gaz-électricité contribue également à cet effet favorable sur les recettes du centre. Enfin, en 2022, il est également prévu que la COCOM revoit fortement à la hausse, le financement des services d'aide à domicile.

Les produits financiers restent quant à eux, relativement stables puisqu'ils sont constitués des 70.000€ hors indexation versés par Erasme dans le cadre du bail emphytéotique contracté entre les 2 parties.

Pour le budget 2021, la répartition des recettes d'exploitation se résume ainsi :



En comparaison à 2022



Nous voyons donc que proportionnellement entre 2022 et 2021, l'intervention communale par rapport au budget total du Centre connaît une augmentation de 2% qui équilibre la diminution des recettes facturées à des tiers.

Intervention du pouvoir central et subsides

Ci-dessous se trouve le tableau reprenant l'ensemble des subsides escomptés par le CPAS pour 2022 avec à gauche les articles de recettes et à droite les articles de dépenses dont le montant en 2022 est réparti entre les frais de personnel et les frais de fonctionnement.

Articles de recettes Ontvangsten artiklen	Subside - Subsidie	2022	Personnel Personeel	Fonctionnement Werkingskosten	Article de dépenses - Artikelen uitgaven
0020/48500/01	Revalorisation barémique - Loonschaalverhoging	182.000,00	182.000,00		Sur toutes les fonctions - Op alle functies 11100/
0210/46600/01	Fonds spécial de l'Aide sociale - Bijzonder Fonds voor Maatschappelijk Welzijn	619.720,71		619.720,71	Nihil
1040/46500/06	Subv. Cosub - Subs Cosub	45.000,00	45.000,00		1040/11100/18
1040/46500/13	Prime linguistique - Taalpremie	156.514,44	156.514,44		Sur toutes les fonctions - Op alle functies 11100/
1040/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	17.150,00	17.150,00		1040/115*
1040/48500/01	Subv. Maribel Social ONSS APL - Subs. Sociale Maribel RSZ PPO	173.000,00	173.000,00		1040/11100/05
1040/48500/01 PIL	Financement revalorisation barémique et 2ème pilier	31.235,04	31.235,04		1040/11*
1310/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	2.500,00	2.500,00		1310/115*
1310/48500/01 PIL	Financement revalorisation barémique et 2ème pilier	24.719,48	24.719,48		1310/11*
80151/38000/07	Fonds soc. Elect. et gaz (factures) - Soc. Fonds elekt. en gas (facturen)	24.500,00	24.500,00		80151/03000/13
8320/38000/07	Subvention missions CPAS-énergie (élect.- gaz) Sub. Fédérale - Subsidie opdrachten OCMW - energie (elekt-	147.000,00		147.000,00	8320/33400/01, 8320/1100/05, 8320/12300/02, 8320/32100/01, 8320/12400/23

8320/46500/13	Convecteurs et fonds Mazout/ Subv. Coordination sociale (COCOM) - Convectoren en Mazoutfonds. Subs. Sociale coördinatie (GGC)	67.000,00		67.000,00	8320/12300/02, 8320/12300/09, 8320/33400/36
8320/46500/13 STIB	Frais de transport STIB- vervoerskosten MIVB	13.500,00	13.500,00		8320/115*
8320/46500/15	Sub. Fr. personeel/dossier RIS-MI-IS - Subsidie Fr. personeel/dossier leefloon	665.000,00	665.000,00		84492/11100/13, 8320/11100/13, 8320/11100/05, 8320/03xxx/x, 84492/03xxx/x
8320/46600/02	Subv. pour gar. Locatives - Subs. Voor huurwaarborgen	50.000,00		50.000,00	8320/33400/35
8320/48500/01	Subv. Maribel Social ONSS APL - Subs. Sociale Maribel RSZ PPO	238.500,00	238.500,00		8320/11100/13
8320/48500/01 PIL	Financement revalorisation barémique et 2ème pilier	25.392,69	25.392,69		8320/11*
832040/46500/13	Subv. Activation sociale - Subs. Sociale activering	50.000,00	50.000,00		832040/12400/05 HSL, 832040/32100/01, 832040/33400/01
832041/46500/13	Subv. Activation sociale enfants - Subs. Sociale activering kinderen	50.000,00	50.000,00		832040/33400/01

832050/38000/12	Hydrobru (IBDE/BIWD)	52.000,00		52.000,00	832050/33400/01 , 8320/11100/13
83208/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	4.300,00	4.300,00		83208/115*
83208/48500/01 PIL	Financement revalorisation barémique et 2ème pilier	5.860,48	5.860,48		83208/11*
8341/46500/06	Subv. Cosub - Subs Cosub	65.000,00	65.000,00		8341/11100/18
8341/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	27.500,00	27.500,00		8341/115*
8341/48500/01	Subv. Maribel Social ONSS APL/Formation 600 - Subs. Sociale Maribel RSZ PPO/Vorming 600	535.000,00	535.000,00		8341/11100/*
8341/48500/01 PIL	Financement revalorisation barémique et 2ème pilier	45.260,54	45.260,54		8341/11*
8342/46500/06	Subv. Cosub - Subs Cosub	10.000,00	10.000,00		8342/11100/18
8342/46500/13	Subvention COCOM - Subsidie GGC	30.000,00		30.000,00	Nihil
8342/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	2.000,00	2.000,00		8342/115*
8342/48500/01 PIL	Financement revalorisation barémique et 2ème pilier	7.572,05	7.572,05		8342/11*
83601/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	1.150,00	1.150,00		83601/115*
83601/48500/01 PIL	Financement revalorisation barémique et 2ème pilier	1.777,63	1.777,63		83601/11*
83601/48500/03	Subvention AMU - Subv. DMH	27.000,00		27.000,00	83601/33420/21 - 83601/33430/21
83601/48500/04	Subvention FEDASIL - Subsidie FEDASIL	440.000,00		440.000,00	Tous les articles 83601 - Alle 83601 artikelen

8441/46500/13	Contingent	970.000,00		970.000,00	tous les articles 8441 - Alle 8441 artikelen
8441/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	11.400,00	11.400,00		8441/115*
8441/48500/01	Subv. Maribel social ONSS APL et Maribel fiscal	59.300,00	59.300,00		8441/11*
8441/48500/01 PIL	Financement revalorisation barémique et 2ème pilier	25.939,19	25.939,19		8441/11*
8446/48500/01	Subv. Maribel social ONSS APL et Maribel fiscal	10.000,00	10.000,00		8446/11*
8446/48500/01 PIL	Financement revalorisation barémique et 2ème pilier	244,22	244,22		8446/11*
84492/46500/06	Subv. Cosub - Subs Cosub	34.100,00	34.100,00		84492/11100/18
84492/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	3.250,00	3.250,00		84492/115*
84492/48500/01	Subv. Maribel Social ONSS APL - Subs. Sociale Maribel RSZ PPO	32.900,00	32.900,00		84492/11100/05
84492/48500/01 PIL	Financement revalorisation barémique et 2ème pilier	8.430,55	8.430,55		84492/11*
844921/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	18.000,00	18.000,00		844921/115*
844921/48500/01	Sub. Fr. dossier Emploi d'insertion - Subsidie dossier Inschakelingsbetrekkings	19.075,00		19.075,00	844921/12*
844929/46500/13	Subventions ACTIRIS - Subsidies ACTIRIS	80.000,00	80.000,00		84492/11100/13, 844492/11100/18
84496/38000/07	Fonds soc. Elec. Et gaz (personnel) - Soc. Fonds Elek. en gas (personeel)	258.380,40	258.380,40		84496/11100/05(60000)+ 84496/11100/13(80000)
84496/46500/13	Subvention COCOM - Subsidie GGC	16.500,00		16.500,00	tous les articles 84496 - Alle 84496 artikelen
84496/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	1.450,00	1.450,00		84496/115*
84496/48500/01 PIL	Financement revalorisation barémique et 2ème pilier	1.772,29	1.772,29		84496/11*
9240/46500/13 STIB	Frais de transport STIB - vervoerskosten MIVB	875,00	875,00		9240/115*
9240/47600/02	Subv. INAMI: Protocol 3 - Subs. RIZIV : Protocol 3	92.000,00		92.000,00	Tous les articles 9240 - Alle 9240 artikelen
9240/48500/01	Subv. Maribel Social	15.960,00	15.960,00		9240/11*
9240/48500/01 PIL	Financement revalorisation barémique et 2ème pilier	1.711,80	1.711,80		9240/11*

5.2 Dépenses

L'analyse des dépenses (hors facturation interne et hors bilan de l'hôpital) se rapportant aux exercices 2017 à 2022 permet de les décomposer comme suit :

DEPENSES - UITGAVEN										
	Budget Begroting	Compte Rekening	Budget Begroting	Budget Begroting						
	2017	2017	2018	2018	2019	2019	2020	2020	2021	2022
Personnel - Personeel	12.148.225,86	12.022.113,96	12.643.007,68	12.338.684,34	13.598.185,19	13.033.310,76	14.501.504,97	13.658.748,04	15.381.890,03	16.478.745,21
Fonctionnement Werkingskosten	4.739.655,99	4.897.513,73	5.240.565,86	5.103.941,34	5.427.807,80	5.270.817,73	6.058.077,85	5.301.976,41	5.842.957,59	5.784.339,06
Redistributie Herverdelingsuitgave	14.674.425,72	14.771.201,27	16.238.224,93	15.754.697,92	17.042.213,93	16.959.131,77	18.195.445,55	18.567.963,00	20.566.175,15	20.727.168,11
Charges financières Financiële lasten	540.294,81	452.143,41	463.661,43	436.450,22	449.978,33	466.971,80	457.771,68	455.968,57	465.861,59	431.017,82
Prélèvements Overboekingen	-	584.362,12	-	410.130,18	-	35.562,89	-	2.250.156,22	-	-
TOTAL - TOTAAL	32.102.602,38	32.727.334,49	34.585.459,90	34.043.904,00	36.518.185,25	35.765.794,95	39.212.800,05	40.234.812,24	42.256.884,36	43.421.270,20

En ce qui concerne les dépenses, nous voyons que les augmentations sont liées pour partie, aux frais de personnel. Cela s'explique notamment par :

- ✚ les indexations salariales d'octobre 2021 et de mars 2022.
- ✚ la revalorisation barémique des agents, E, D, C.
- ✚ l'insertion d'un second pilier pour les contractuels.
- ✚ le passage des aides-soignantes du niveau D au niveau C.

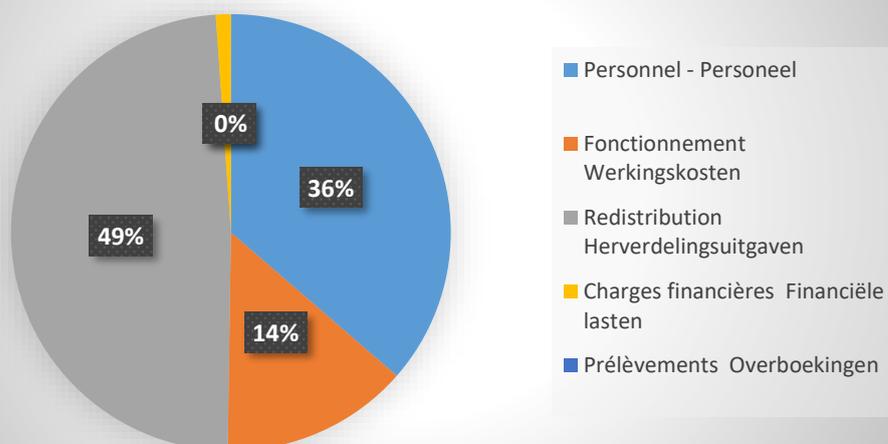
Comme nous pouvons le constater, les dépenses de fonctionnement diminuent entre 2021 et 2022. Cela s'explique par la volonté du CPAS de maîtriser les coûts de fonctionnement de manière globale en travaillant aussi bien sur la structure de coût de Wolu-Facilities que sur des dépenses plus ponctuelles en résiliant notamment des contrats avec certains fournisseurs.

Les dépenses de redistribution ont aussi évolué entre 2021 et 2022. L'octroi de nouveaux revenus d'intégration, en lien direct avec la pandémie, explique cette augmentation. Mais le CPAS a également prévu une augmentation de dépenses sur fonds propre pour couvrir les frais alimentaires, les loyers, les frais d'énergie, les frais scolaires et les frais médicaux qui étaient autrefois pris en charge par des subsides COVID.

Les charges financières ont, quant à elles, légèrement diminué, avec l'arrivée à terme de certains emprunts et les taux appliqués actuellement.

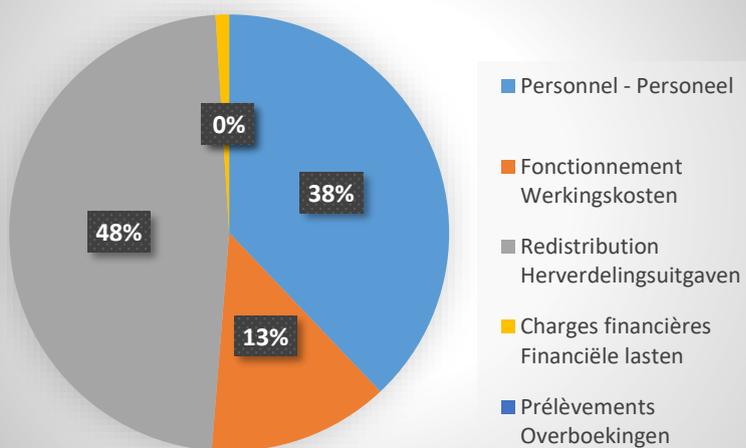
Pour le budget 2021, la répartition des dépenses d'exploitation se résume ainsi :

Budget - Begroting 2021



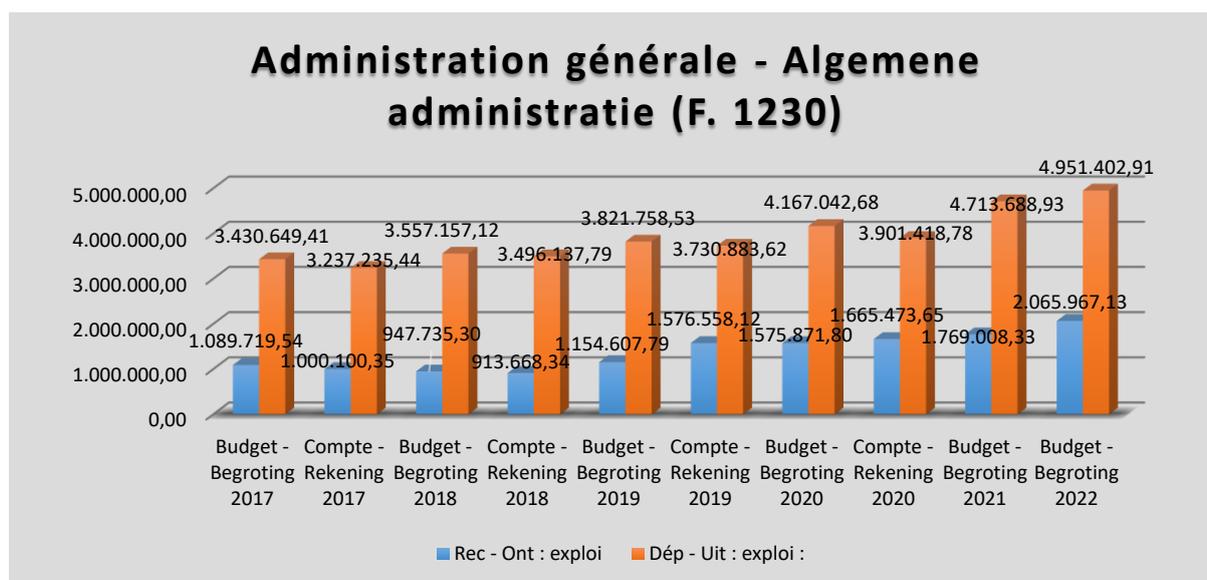
En comparaison à 2022 :

Budget - Begroting 2022



Nous voyons donc que d'une année à l'autre, les dépenses de personnel augmentent suite aux phénomènes expliqués précédemment.

5.3 Administration Centrale



L'administration centrale regroupe différentes fonctions de support telles que le DECOBU, la Recette, les Ressources Humaines, le secrétariat, la communication mais aussi la cellule de protection des données et le contrôle interne.

Pour le DECOBU et la Recette, l'année 2022 aura pour but d'optimiser la récupération des sommes auprès du SPP et de travailler avec le DAS sur les processus en lien avec ces récupérations afin de les fluidifier. Le travail d'amélioration des processus en lien avec les logiciels implémentés se poursuivra, avec la mise en place notamment d'un groupe de travail avec notre fournisseur afin d'envisager la dématérialisation d'une partie du processus comptable.

Depuis le début de la crise sanitaire, le service des Ressources Humaines a plus encore que d'habitude dû prendre en compte les problématiques de contexte et fonctionner dans des conditions parfois difficiles.

L'accent est mis principalement sur les réponses et le suivi des demandes adressées à la RH à la fois par l'Institution et par les travailleurs, l'anticipation et la prévention des changements.

Ceci a donné lieu et débouché sur divers dossiers :

La mise en place du télétravail nous a donné l'occasion d'identifier les éléments essentiels à l'élaboration d'une politique de télétravail adaptée à notre institution avant de l'implémenter. Nous avons ainsi pu définir concrètement le cadre de la politique de télétravail, ses objectifs, son champ d'action, ses modalités d'application, la responsabilité envers le matériel de travail, la santé et la sécurité au travail, la confidentialité des données, la communication et l'encadrement.

Cela a engendré **la création rapide d'horaires adaptés à la crise sanitaire** permettant de mettre l'accent sur le bien-être et à la sécurité de chaque travailleur.

L'instauration des fiches de paie électroniques est un projet débuté en 2021. L'objectif est d'inclure l'ensemble du personnel en 2022. Cet outil s'inscrit dans le cadre du processus d'optimisation et d'intégration du service public dans l'ère numérique.

Le développement d'une politique de recrutement : des mesures permettant d'attirer et de retenir les talents dans l'entreprise ont été prises notamment via l'utilisation de nouveaux canaux de

recrutement (brochures, publications sur les réseaux sociaux, contacts directs avec des écoles etc.), en définissant les postes de façon plus précise et ciblée et en mettant en exergue la stabilité que représente une institution publique comme la nôtre et ce, malgré la crise. Ainsi, le département des ressources humaines a procédé au recrutement des professions en pénurie (assistants sociaux, infirmiers, aides-soignants) tout en attirant de nouveaux profils : managers sociaux, conseiller en communication, etc.

La formation des collaborateurs est restée une priorité malgré l'arrêt temporaire imposé par les mesures sanitaires en 2021. Certaines d'entre elles ont été maintenues et adaptées en distanciel afin de répondre aux besoins individuels spécifiques à cette période et développer de nouvelles connaissances et compétences. D'autres ont été reportées et ont pu reprendre dès l'assouplissement des règles sanitaires.

La gestion de la paie : Des primes issues des mesures Covid (prime d'encouragement, prime unique) ont été mises en place en parallèle avec les primes annuelles. Les autres défraiements mensuels ont été maintenus sans être impactés et en respectant la rigueur déjà imposée par le service.

La gestion des risques liés à la crise sanitaire : Un travail au cas par cas a permis une gestion des normes de sécurité sanitaire (quarantaine obligatoire, vérification des tests, chômage Covid, etc.). Le travail réalisé a été au-delà du cadre initial. En effet, un conseil individualisé a été proposé à chaque travailleur tout en assurant le respect de sa vie privée. Toutes ces mesures ont pu être prises à temps afin d'assurer la sécurité de chacun sur le lieu de travail.

Grâce à **la collaboration des délégations syndicales et de la conseillère en prévention**, les nouveaux dossiers à gérer en urgence ont été traités et un cadre a été défini rendant les échanges plus efficaces.

Toujours dans le cadre du bien-être au travail, les autorités avec l'aide de la RH ont décidé de mettre en place **des analyses de la charge psychosociale** pour un certain nombre de services afin de répertorier les causes et les conséquences concrètes des risques psychosociaux. Sur base de cette analyse de risques, des mesures spécifiques de prévention seront prises pour prévenir et/ou maîtriser ces risques.

En 2022, divers projets nous attendent encore dont :

- Les revalorisations barémiques d'un grand nombre de collaborateurs ;
- L'octroi des chèques-repas ;
- La mise en place d'un second pilier de pension.

Les objectifs du département des Ressources Humaines s'inscrivent donc dans la continuité des mesures mises en place en 2021 dans le cadre de la crise sanitaire. Cela concerne les adaptations et ajustements quotidiens ainsi que les outils mis en place et qui pourront servir au-delà même de la crise.

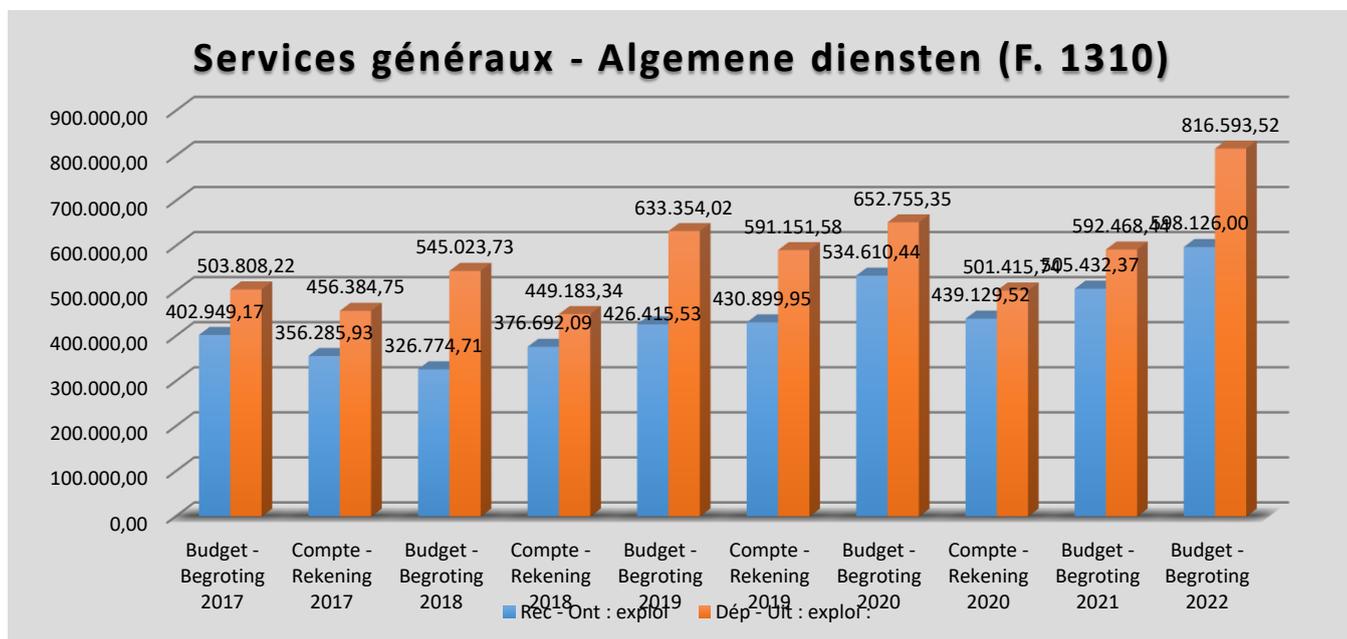
Afin de prendre part au développement constant du CPAS et à l'amélioration du travail réalisé, notre service continuera à agir principalement sur 3 axes :

- La mise en place d'une **gestion administrative efficace**, sécurisée et centralisée grâce à un suivi administratif rigoureux, une mise à jour quotidienne des encodages et des dossiers, l'application des aspects légaux, la détermination de règlements et procédures...
- Le **développement d'une carrière plus attractive** au sein de notre institution, la priorité sur la recherche des candidats et le suivi des carrières.

- **Le suivi individuel régulier des salariés** : il est aujourd'hui crucial de veiller à la bonne remontée des informations de la part des managers et des collaborateurs dans le but d'identifier les attentes et de prendre en compte efficacement les besoins pour chaque service dans la politique RH.

5.4 Service Facilitaire

Le service Facilitaire comprend à la fois le département de l'ICT et le département INFRA lié à la gestion des bâtiments du CPAS.



1. Le Département ICT

La modernisation du parc informatique, la sécurité informatique ainsi que l'application de solutions techniques et opérationnelles, qui permettront de répondre aux besoins des agents du CPAS, seront les principales priorités du service ICT pendant l'année 2022.

Le passage de tous les postes de travail vers des PC portables est prévu à court terme. Ce changement facilitera la mobilité des agents, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, avec des machines solides, mieux sécurisées.

Une 2ème phase de rénovation de notre parc d'impression, le renouvellement des commutateurs, des réseaux, des bornes wifi, des batteries de secours informatiques, et d'autres équipements informatiques seront effectués en 2022.

Tous ces changements permettront d'atteindre, par phases successives, une optimisation et une modernisation du réseau et du parc informatique du CPAS, ainsi, qu'une correcte implémentation des nouveaux sites attachés au CPAS et au Home Saint-Lambert.

L'ICT mettra en place le développement des nouveaux projets importants :

- Remplacement du Central téléphonique : le CPAS remplacera son standard téléphonique par une solution plus moderne visant une gestion plus simple, tout en offrant de multiples fonctionnalités.
- Acquisition et adaptation des nouveaux modules qui amélioreront une série de logiciels utilisés,

- Nouvelles interfaces horaires, pour le service Nursing,
- Passage à Uniweb 7.2, pour le département RH, et implémentation des nouvelles pointeuses,
- Nouveaux modules, pour le logiciel GAP, destinés au Service d'aide à domicile,
- Nouvelle application pour les commandes et les facturations, pour la restauration du Home Saint-Lambert, ainsi que l'adaptation du logiciel de restauration collective utilisé par la cuisine,
- Développement de l'Intranet du CPAS de Woluwe-Saint-Lambert,
- Déploiement de la politique Green IT : Une transformation digitale, liée à la digitalisation et à la dématérialisation des documents administratifs. Réduction papier -imprimantes. Recyclage matériel ICT.

Enfin, en 2022, l'équipe ICT entrera dans la dernière phase de son Projet Hyper-convergence qui permettra l'indépendance de l'informatique communale, de manière complète et effective, tout en garantissant un système d'information propre et sécurisé au sein du CPAS de Woluwe-Saint-Lambert.

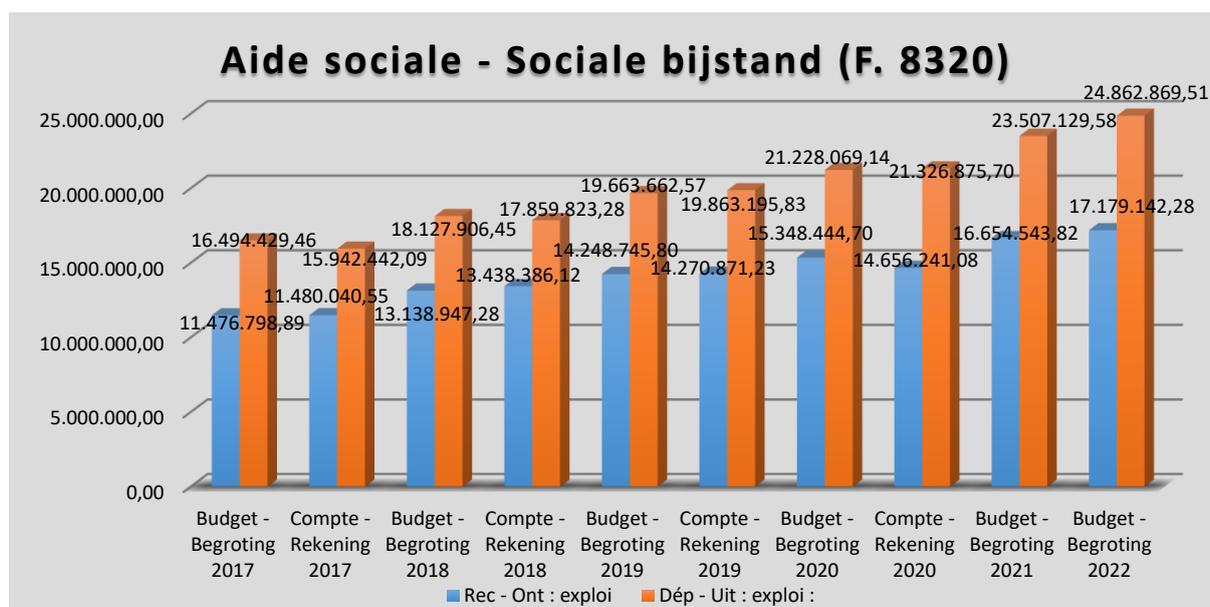
2. Le Département INFRA

En 2022, le service infrastructure et technique du CPAS de Woluwe Saint Lambert aura pour ambition :

- Dans le cadre du master plan d'occupation des bâtiments occupés par les activités du CPAS de Woluwe Saint Lambert :
 - Optimisation de l'occupation des locaux et rationalisation des espaces (Revue des espaces de travail, standardisation des équipements de travail (bureaux, chaises, ...),...).
 - Supporter les ambitions du CPAS dans le développement de son offre sociale (Projets « Court Séjour – Ajout de 22 chambres au Home Saint Lambert », « CHPHA – Création d'un centre d'accueil pour personnes handicapées »,...).
 - Rénovation de l'accueil du bâtiment Gulledelle 98.
 - Programme « Housekeeping – 5S » / Nettoyage et rafraichissement des espaces de travail.
- Dans le cadre du bien être et de la sécurité de ses collaborateurs
 - Gestion de la crise COVID et des espaces de travail (Mesure de taux de CO2, gestion des systèmes de ventilation des locaux).
- Dans le cadre de sa démarche éco responsable et d'optimisation de la performance énergétique de ses infrastructures :
 - Objectif / Ambition d'obtention d'un label Eco Dynamique.
 - Déploiement panneaux solaires.
 - Déploiement bornes recharges voitures électriques.
 - Revamping de la chaufferie du home pour améliorer sa performance énergétique.
 - Remplacement de son tunnel lave-vaisselle pour une technologie moins énergivore.
- Dans le cadre de la gestion de son parc d'équipements :

- Gérer l'obsolescence des équipements en améliorant leur maintenance.
 - Rénover le système de production d'eau chaude sanitaire du Home Saint Lambert.
 - Pérenniser et robustifier nos outils de travail sur le long terme pour maîtriser nos coûts de fonctionnement opérationnels en optimisant et rationalisant nos contrats de maintenance technique.
- Dans le cadre de sa stratégie d'archivage documentaire (Documents légaux et administratifs liés à l'exploitation de nos bâtiments, Dossiers techniques As Built, Rapports maintenance et inspections légales, Drawings & Layouts,...) :
- Faciliter l'accès à l'information et le partage.
 - Dématérialiser dans le cadre d'une approche écologique (rapports d'entretien technique, factures,...).

5.5 Service Social de Première Ligne



Les demandes de revenu d'intégration sociale et d'aide sociale sont instruites par le service social de première ligne (SSPL).

En 2020, 1.742 personnes bénéficiaient d'un revenu d'intégration sociale ou d'un équivalent au revenu d'intégration sociale et 1294 personnes bénéficiaient de l'aide sociale. Les aides sociales peuvent être de divers types : accès aux soins de santé, accès au logement, le soutien des usagers par rapport à leurs consommations et frais énergétiques, etc.

Ci-dessous, un aperçu de l'évolution du public aidé au cours des sept dernières années.

Nature de l'aide/an	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Intégration sociale	1316	1407	1466	1576	1647	1699	1742
Equivalent intégration sociale	184	156	148	154	158	145	140
<i>DOUBLON DIS ERI</i>	16	20	17	22	25	17	13
autres aides sociales	584	743	885	1116	1230	1295	1294
<i>ILA</i>	46	46	88	173	162	93	76
Totaux	2.084	2.306	2.499	2.846	3.035	3.139	3.176

EVOLUTION	5%	11%	8%	14%	7%	3%	1%
-----------	----	-----	----	-----	----	----	----

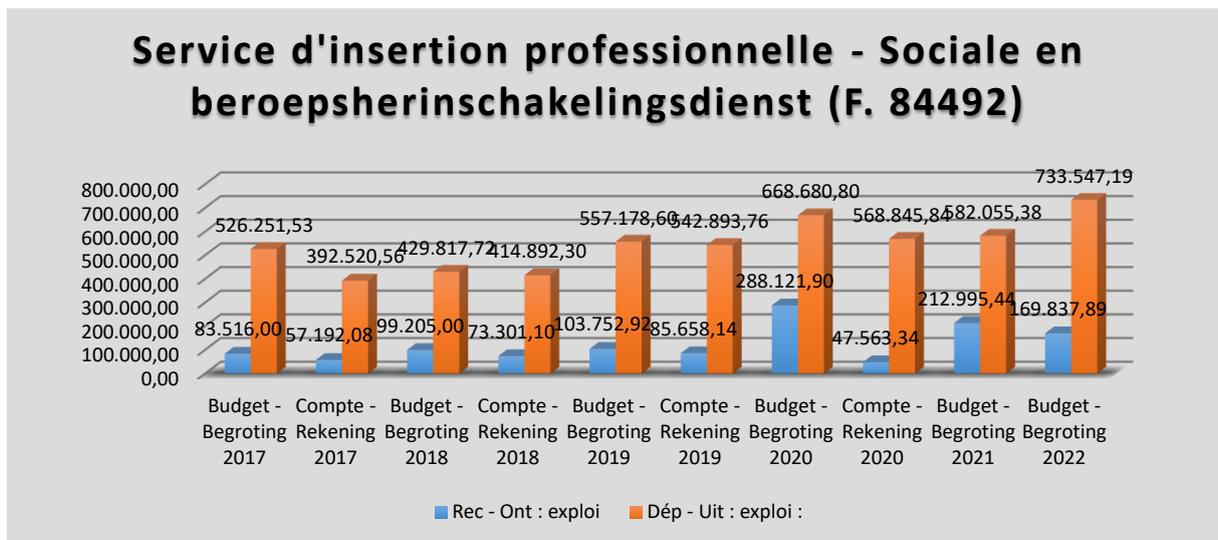
L'allègement des mesures sanitaires dans le cadre de la crise COVID n'implique pas une diminution des difficultés économiques et sociales des bénéficiaires du CPAS.

En plus de notre public habituel, le CPAS est aussi confronté à de nouveaux publics (indépendants, travailleurs avec de faibles salaires, etc.).

Pour faire face aux effets de la crise, nous avons pu compter sur un soutien temporaire du gouvernement fédéral. Avec les subsides liés à la situation sanitaire, le SSPL a engagé 3 assistantes sociales dans le cadre d'un contrat à durée déterminée jusqu'au 31/12/2021.

En 2022, à défaut de subside, le CPAS poursuivra ses missions sans le soutien de ces trois assistants sociaux et continuera de faire face à ces nouveaux publics.

5.6 Insertion socio-professionnelle



Le droit à l'intégration sociale prévoit que toute personne bénéficiant de ce droit doit « être disposée à travailler à moins que des raisons de santé ou d'équité l'en empêchent ».

Pour répondre à cette obligation, le service d'insertion socioprofessionnelle organise l'accompagnement de chaque usager dans la détermination d'un projet professionnel. Cet accompagnement a pour objectif de mener à terme, à l'exercice d'un travail rémunéré.

Pour ce faire, les travailleurs sociaux effectuent un bilan socioprofessionnel des personnes en se basant sur le parcours professionnel et les compétences de celles-ci.

Sur base de ce bilan, les personnes peuvent être orientées soit vers des préformations et des formations, soit vers une recherche active d'emploi ou un emploi d'insertion.

En 2022, si les restrictions sanitaires le permettent, nous souhaitons rouvrir des « tables emploi ». Ce type de dispositif facilite le travail et permet d'accompagner plus de bénéficiaires dans leur recherche d'emploi.

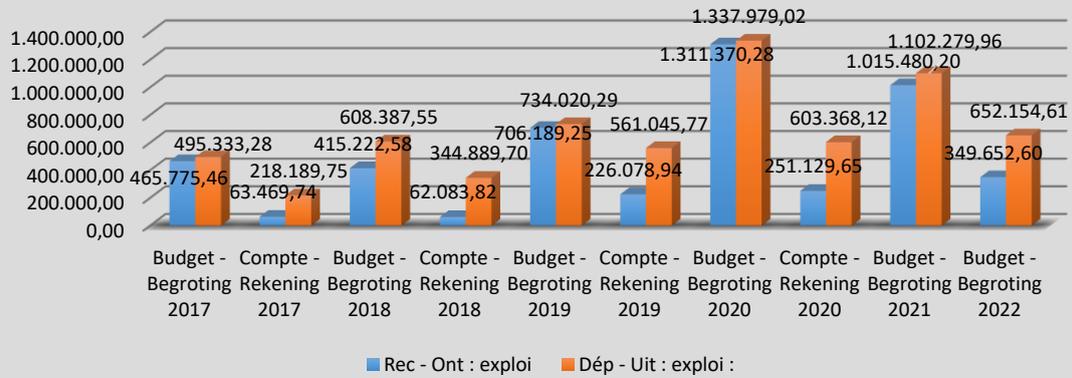
Les accompagnements de ce service s'opèrent sur deux angles :

- Un accompagnement autour du parcours professionnel. Cet accompagnement implique la formation du travailleur à l'emploi qu'il occupe ou le développement de son autonomie dans une perspective de transition vers un emploi durable et de qualité ;
- Un accompagnement social. L'objectif est ici de permettre au bénéficiaire de s'adapter au mieux à l'environnement de travail (procédures de travail et la communication avec les intervenants).

La crise sanitaire a ralenti les mesures de mises à l'emploi. En 2022, le service aura pour mission de les relancer.

1. Le pôle Emploi :

Emploi d'insertion - Inschakkelingsbetrekking (F.844921)



5.7 Activation sociale

Ce service propose un accompagnement spécifique pour les usagers les plus éloignés du marché du travail et suit également le public analphabète.

Un panel d'outils et de partenariats a été mis en place au travers des accompagnements individuels et des modules collectifs.

Le suivi des bénéficiaires de ce service est évalué tous les ans. L'objectif final restant de pouvoir aider les personnes à réinvestir le marché de l'emploi.

Avec la crise du coronavirus, le service Activation a dû suspendre ses activités collectives et déployer d'importants efforts pour garder le contact avec un public très fragilisé et parfois très isolé.

Avec l'assouplissement des mesures sanitaires, le service a repris les modules collectifs.

Un atelier « bons plans » va être organisé avec les bénéficiaires afin de permettre aux usagers de diminuer leurs dépenses et de les amener à faire appel au potentiel des services d'aides et bons plans.

L'objectif de cette initiative est de mieux vivre son quotidien avec un budget limité, de valoriser les compétences et connaissances des participants, de lutter contre l'isolement social et d'améliorer le bien-être des personnes.

5.8 Logement

La cellule Logement a pour mission de favoriser et faciliter l'accès et le maintien, pour les bénéficiaires du CPAS, à des logements décents, adaptés et à des loyers abordables.

Elle se compose de trois assistantes sociales et d'un éducateur logement à temps plein et est supervisée par une coordinatrice mi-temps.

Les besoins en termes de recherche de logement sont bien présents, mais s'accompagnent régulièrement d'autres demandes telles que :

- Besoins en termes « d'éducation au logement » d'usagers moins autonomes ;
- Besoins de suivis très soutenus et sur mesure de certains usagers (sans-abris, addictions) ;
- Besoins de logements adaptés et de soutien pour les familles monoparentales ;
- Sous-utilisation de certains mécanismes d'aide aux logements (allocation de loyer, allocation de relogement, etc.), mais également de suivis sociaux (adresses de références, garanties locatives, etc.).

En 2021, la crise Covid et ses conséquences (perte de revenus, isolement) ont exacerbé les situations de précarité de nos usagers et par conséquent leurs difficultés.

En 2022, nous poursuivrons les projets entamés en 2020/2021 tout en mettant l'accent sur les mécanismes d'insertion par le logement comme outil puissant de prévention à l'exclusion sociale des publics les plus vulnérables. Nous pensons ici aux personnes sans abri et/ou aux femmes seules avec plusieurs enfants.

Pour soutenir les familles et personnes en difficultés liées au logement, le service axera son travail sur l'optimisation des mécanismes d'aides au logement (allocation de loyer, allocation de relogement).

La cellule logement assurera aussi l'accompagnement des familles monoparentales précarisées avec l'insertion par le logement via les logements de transit et via les conventions avec l' AIS et l' Habitation Moderne.

Parce que l'accès au logement est difficile à Bruxelles, le CPAS entend aussi maintenir les collaborations avec l' Habitation Moderne pour prévenir les expulsions des logements sociaux.

En 2021, l'éducateur logement a construit et démarré un atelier pour soutenir les familles :

- L'atelier « recherche logement » : soutien aux personnes dans la recherche d'un logement adapté à leur situation familiale et financière ;

En 2022, il proposera un second atelier visant le même objectif :

- L'atelier « éducation au logement » : vise à donner de bons réflexes en termes de gestion d'un ménage à des personnes qui n'en ont pas l'habitude (tri de poubelles, gestion du nettoyage, etc.).

Pour assurer un accès au logement, le service logement entend poursuivre :

- La convention de collaboration avec la société de logements sociaux l' Habitation Moderne (10 logements /an) ;
- La convention de partenariat avec l'Agence immobilière sociale (AIS) de Woluwe-Saint-Lambert, mais également d'autres AIS sur Bruxelles (2 logements/an).

5.9 Energie

La cellule Énergie a pour mission de soutenir et conseiller les usagers en matière d'énergie en vue de limiter leur consommation d'énergie et de ce fait leurs factures.

Toute personne aidée par notre centre peut en bénéficier.

Pour concrétiser ces missions, quatre types d'accompagnements sont prévus :

- Volet administratif : accompagner les usagers dans leurs démarches administratives en matière d'énergie (choix d'un fournisseur, obtention du tarif social, etc.) ;
- Volet éducatif : améliorer les réflexes en termes de consommation (utilisation rationnelle de l'énergie) ;
- Volet infrastructure : améliorer les équipements et conditions de logement ;
- Volet financier : assistance avec une prise en charge financière en matière d'énergie.

Ces accompagnements sont assurés par un conseiller Énergie.

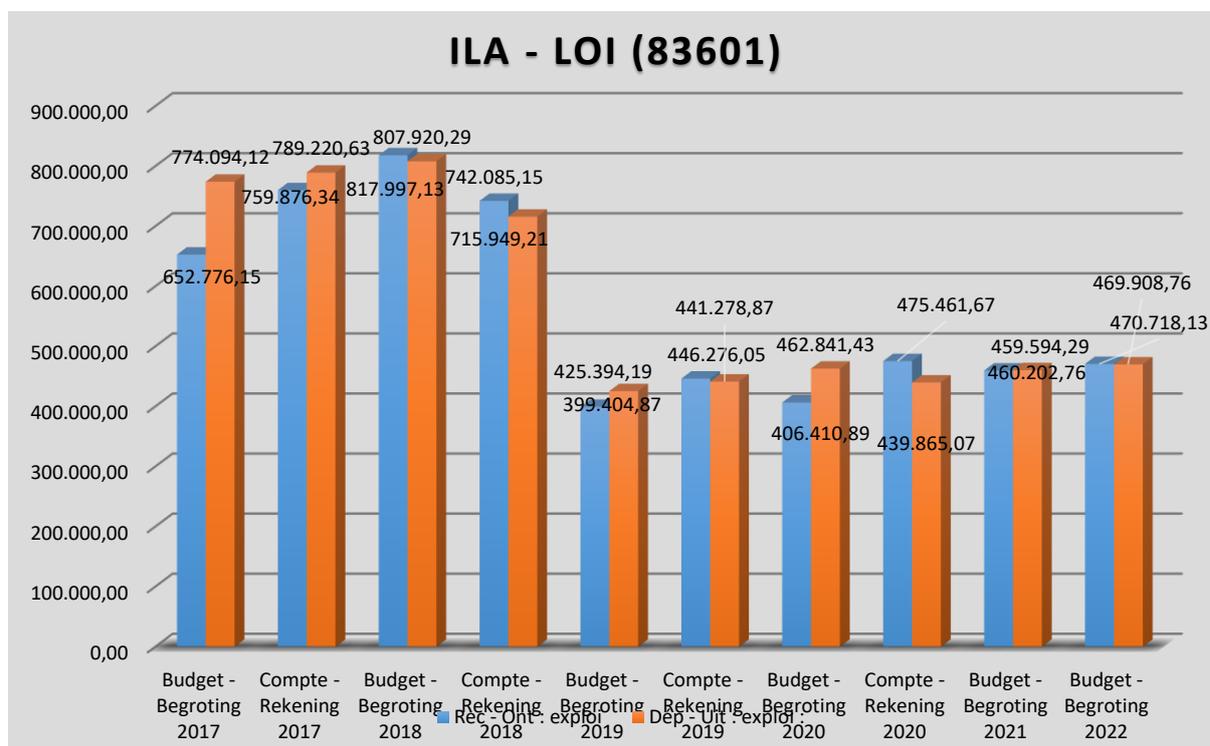
Cette activité ainsi que la rémunération du conseiller énergie sont intégralement subsidiées par les subsides fédéraux et régionaux « gaz et électricité ».

En 2022, vu les annonces concernant l'augmentation des prix de l'énergie, nous souhaitons étoffer l'offre d'accompagnement préventif en matière d'énergie par la mise en place d'un nouvel atelier « EAU ».

Les projets suivants démarrés en 2021 se poursuivront en 2022 :

- Entretien de chaudières ;
- Achats d'équipements électroménagers performants au niveau énergétique.

5.10 Initiative locale d'accueil



L'initiative Locale d'Accueil (ILA) héberge et aide les demandeurs d'asile, le temps qu'il soit statué sur leur demande d'asile, ainsi que des personnes ayant obtenu le droit de séjour. Dans ce cadre, elle les accompagne dans leurs premières démarches d'insertion en Belgique : d'une part, pour trouver, en collaboration avec la cellule Logement, un premier logement et d'autre part, pour assurer leur inscription dans le CPAS compétent.

Cette initiative est organisée en partenariat avec FEDASIL.

Elle a une capacité de 32 places réparties dans six appartements situés dans le parc de logement social Galaxies de la SISP¹ l'Habitation Moderne.

Ces appartements sont entièrement équipés et gérés par le CPAS.

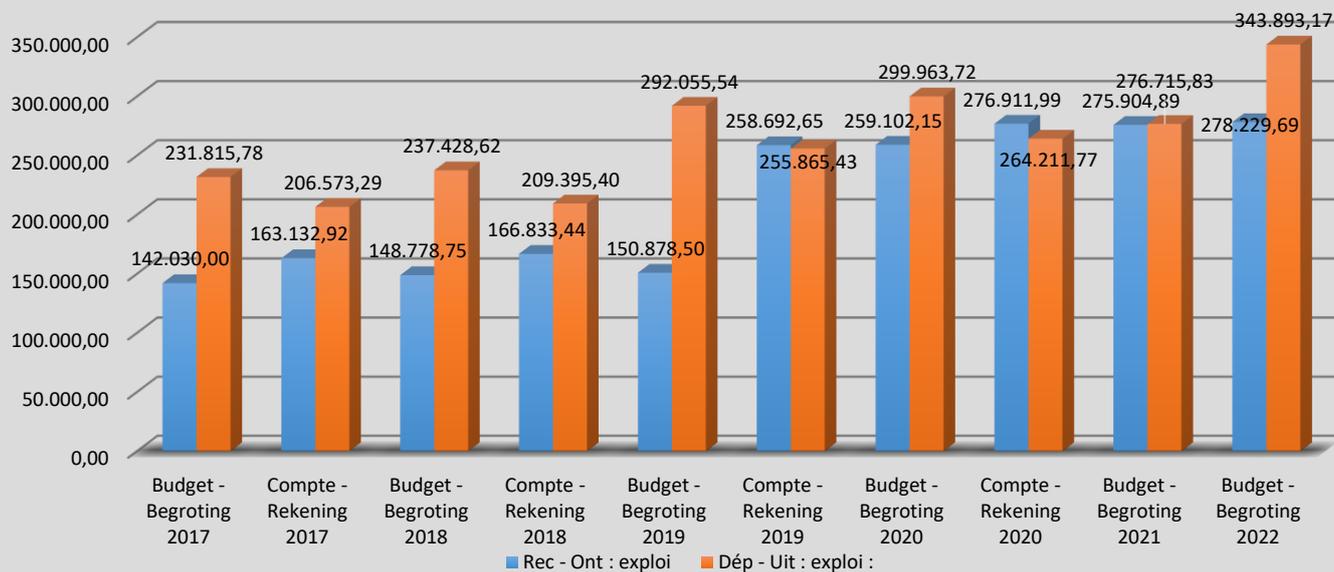
L'accompagnement social et éducatif est assuré par un assistant social et un éducateur. Un coordinateur à mi-temps assure la supervision et la coordination de l'activité.

L'activité de l'ILA est constante et stable. De ce fait, le budget proposé pour les années à venir est envisagé dans la continuité de celui de 2021.

¹ SISP : Société Immobilière de Service Public

5.11 Médiation de Dettes

Service médiation de dettes - Dienst voor bemiddeling in de schulden (84496)



Le service de Médiation de Dettes organise un accompagnement social, juridique et budgétaire des personnes confrontées à une difficulté passagère face à une dette ou lors d'une situation de surendettement plus durable.

Il est susceptible d'intervenir auprès des bénéficiaires de deux manières différentes :

- Soit par le biais d'une médiation amiable ;
- Soit par le biais de la procédure de requête en règlement collectif de dettes.

Le travail effectué au sein de ce service vise, dans tous les cas, à :

- Encourager le demandeur à retrouver une autonomie totale dans la gestion de son budget ;
- Sensibiliser la personne endettée quant à l'importance d'instaurer et de maintenir un équilibre budgétaire, et ce, même après l'apurement total de l'ensemble des dettes ;
- Sortir de la situation d'endettement.

Les missions du service sont notamment assurées par différents outils :

- Suivi individuel par un assistant social ;
- La possibilité d'ouvrir un compte de gestion dans le cadre de la guidance budgétaire en place ;
- Le logiciel régional de médiation de dettes et la participation du service au user club afin d'améliorer le logiciel ;
- La participation du service aux réunions d'intervision organisées par le Centre d'appui aux services de médiation de dettes.

Le service de Médiation de Dettes assure sa mission auprès de toute personne habitant la commune qui en fait la demande, et ce, quelle que soit la nature de ses revenus (RIS, salaire, pension, etc.)

L'équipe est actuellement composée de quatre assistants sociaux et d'un juriste à mi-temps.

Le service médiation de dette développera pour 2022 des ateliers spécifiques à visée préventive pour les habitants de la commune de Woluwe-Saint-Lambert

5.12 Coordination sociale et guichet social

En mai 2021, le CPAS a engagé une coordinatrice sociale et un chargé de projet.

Ce service a démarré avec deux missions :

La création de synergies entre partenaires communaux et la mise en place du guichet social en partenariat avec la commune et des partenaires externes.

1) La création de synergies entre partenaires communaux

Pour réaliser cet objectif, le service de coordination sociale a pris contact avec les services situés sur la commune afin de créer et favoriser des synergies et actions en faveur des personnes précarisées.

C'est dans ce cadre que la coordinatrice et le chargé de projet ont mis en place des plateformes (logement et santé mentale), assuré des *pique-niques du réseau* et repris ou participé à des plateformes existantes (coordination quartier Andromède, PLAJE, emploi, etc.).

En 2022, pour poursuivre cette mission, le service coordination sociale prévoit d'assurer :

- L'intégration de nouveaux partenaires dans le réseau ;
- Des rencontres entre partenaires (pique-niques réseaux, plateformes d'échange) ;
- Des webinaires pour faire connaître les missions du CPAS aux partenaires ;
- De mettre en place le fonctionnement démocratique de la coordination sociale via une charte.

2) La mise en place du guichet social en partenariat avec la commune et des partenaires externes

Ouvert à l'automne 2021 par la Commune et le CPAS, le guichet social est un lieu unique de diffusion de l'information à destination des habitants de la commune.

L'ouverture de ce lieu à un endroit central et très accessible de la commune (la place Verheylewegen) a pour objectif principal de lutter contre la sous-protection sociale et le non-recours aux droits.

Le guichet social propose des ateliers et permanences assurés par des services du CPAS, de la commune ou encore de partenaires associatifs. Ils sont principalement axés sur les thèmes du logement, l'énergie, l'emploi et la médiation/budget.

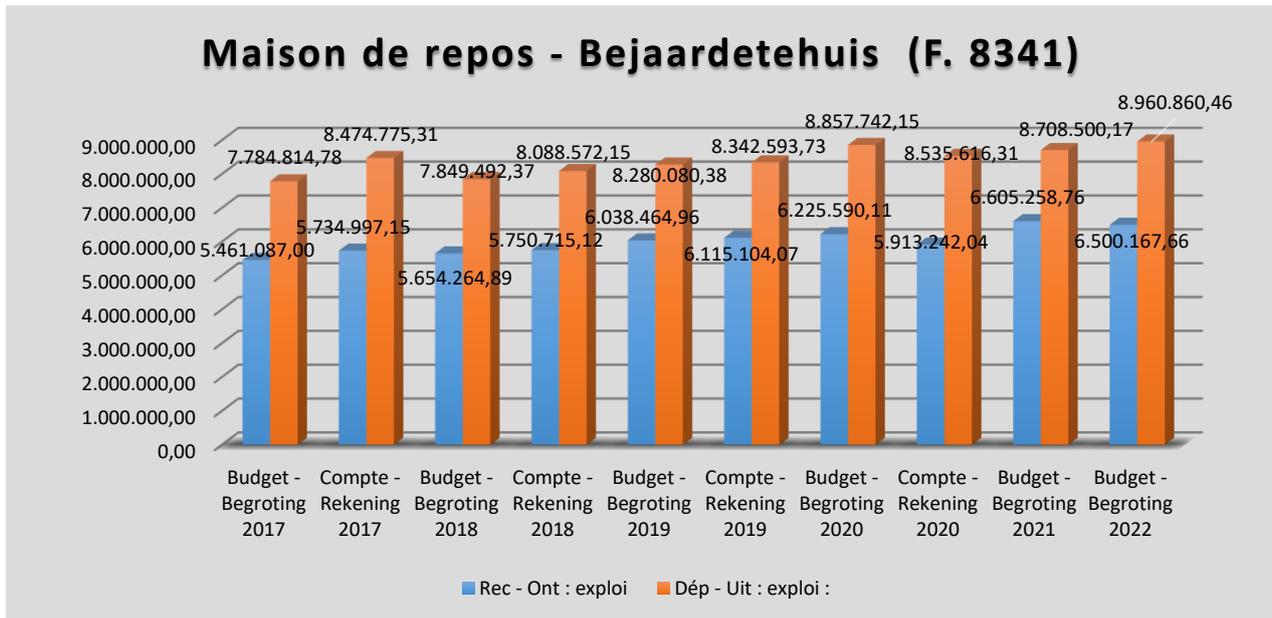
Les thématiques fixées par la Commune et le CPAS au guichet social ont toutes vocation à offrir une action sociale utile et concrète dans la vie des personnes en difficulté.

Fin 2021, une évaluation du projet sera faite grâce à une enquête de satisfaction et une équipe de pilotage se chargera d'apporter des améliorations en 2022.

En 2022, le service de coordination sociale se chargera de trouver de nouveaux partenaires pour agrandir l'offre d'information du guichet social.

Un chargé d'orientation du public et d'accueil viendra compléter l'équipe pour assurer un accueil au guichet social et orienter efficacement les personnes vers les permanences et ateliers organisés.

5.13 Home Saint-Lambert



Le Home Saint-Lambert a désormais une capacité d'accueil de 130 résidents : 70 MRS² et 60 MR³ suite à l'obtention d'une reconversion d'Iriscare de 10 lits anciennement MR en 10 lits MRS.

Cette adaptation permettra de valoriser financièrement la politique adoptée au Home Saint-Lambert consistant à accueillir des résidents plus dépendants. Pour ces personnes et leurs familles, une alternative à la maison de repos (via l'aide domicile où des structures telles le court-séjour ou les résidences-services) sont inenvisageables. Cette politique d'accueil des personnes (plus) dépendantes devrait également permettre de maintenir un taux d'occupation élevé (un des plus élevés en Région de Bruxelles-Capitale) malgré les conséquences du Covid en maison de repos. Les réticences de la population vis-à-vis des MR/MRS risquent en effet de perdurer encore un certain temps.

Les besoins en personnel en 2022 resteront stables par rapport à 2021 et sont toujours basés sur l'étude de staffing menée en 2018 et qui a permis de déterminer les normes d'encadrement nécessaires pour assurer une prise en charge efficace des résidents.

Le fait d'accueillir des résidents plus dépendants, et par conséquent demandant un suivi plus important nécessitera de disposer d'un personnel soignant capable de répondre à l'accroissement des exigences tant au niveau des soins (soins de base et soins techniques) qu'au niveau de l'écoute et de la bienveillance vis-à-vis des résidents. Cela passera par trois axes.

D'abord, le respect des protocoles de soins et du guide des bonnes pratiques mis à disposition des équipes soignantes et paramédicales qui est vérifié par le directeur des soins infirmiers et les infirmières en chef. Ces outils sont également - si nécessaire - actualisés.

Ensuite, la reprise des formations du personnel devra permettre de garantir le principe d'amélioration continue.

La politique d'investissement en faveur du renouvellement du matériel de soins sera poursuivie en 2022 afin d'offrir la garantie d'une meilleure qualité de soins et d'offrir les meilleurs outils aux soignants.

² MRS = maison de repos et de soins

³ MR = maison de repos

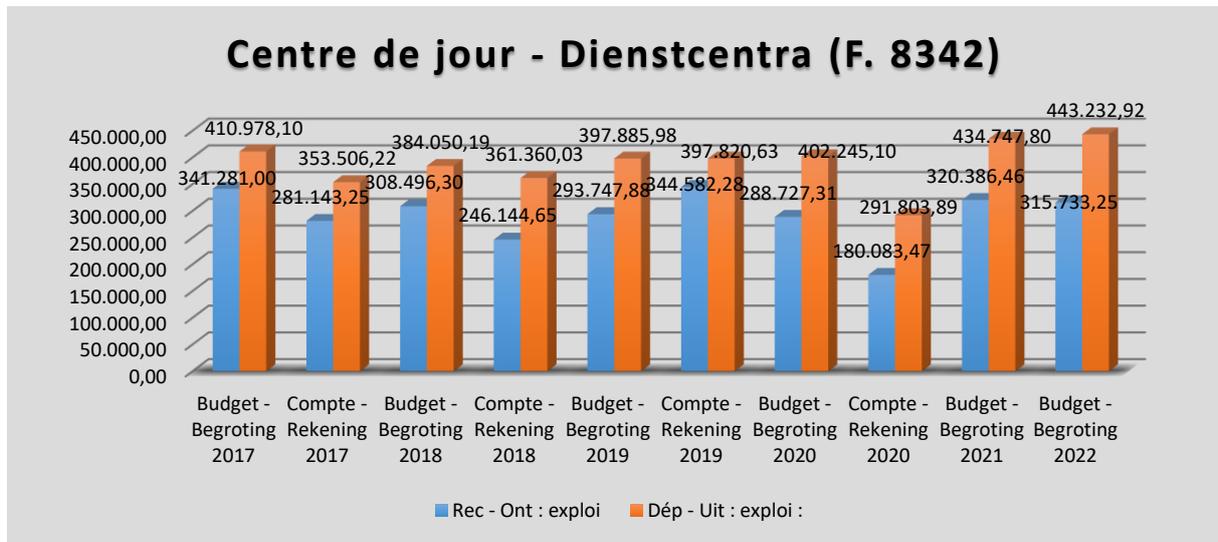
Enfin, le défi du remplacement du personnel arrivant à la pension constituera une préoccupation importante alors que les barèmes proposés par notre CPAS, à l'instar des autres CPAS bruxellois, au personnel infirmier et soignant restera peu attractif au regard de la Flandre, de la Wallonie et du secteur hospitalier en général.

Fin 2022, la nouvelle aile (court séjour et maison de repos) devrait être achevée. Le Home bénéficiera alors d'un nouveau système d'appel infirmier doté des technologies les plus récentes. Le Home disposera alors aussi d'un étage qui pourra être entièrement dédié, dans un espace continu, à la prise en charge des résidents atteints de troubles cognitifs. Un nouveau mobilier, adapté à ce public, sera acheté.

Les ailes existantes auront en parallèle besoin d'un important rafraîchissement au niveau des peintures et de la réfection des sols dans les sas d'ascenseurs et autour des desks infirmiers. Il s'agira en effet d'éviter que le Home se partage en nouvelles et anciennes (défraîchies) ailes.

Il est également prévu de renouveler l'ensemble des tables de nuit, des tables et chaises, des meubles frigo ainsi que des stores qui datent tous de la précédente rénovation de 2007.

5.14 Centre de soins de jour – La Colline



Agréé pour 15 personnes, le centre de soins de jour accueille, chaque jour, dans un encadrement médicalisé et sécurisé (infirmière, logopède, aides-soignantes) des personnes dont la plupart sont atteintes d'une pathologie gériatrique (maladie d'Alzheimer et autre type de démence, maladie de Parkinson, prise en charge post-AVC, etc.)

Le centre propose à ses utilisateurs des activités et des soins dans le but de :

- Soutenir le maintien à domicile ;
- Aider les personnes âgées dépendantes à maintenir leurs capacités résiduelles, tant physiques que cognitives ;
- Stimuler l'autonomie de chacun ;
- Maintenir la socialisation des personnes âgées dépendantes.

Le centre offre également un accompagnement des aidants proches dans leurs démarches et recherches d'aide et soutien pour leur quotidien.

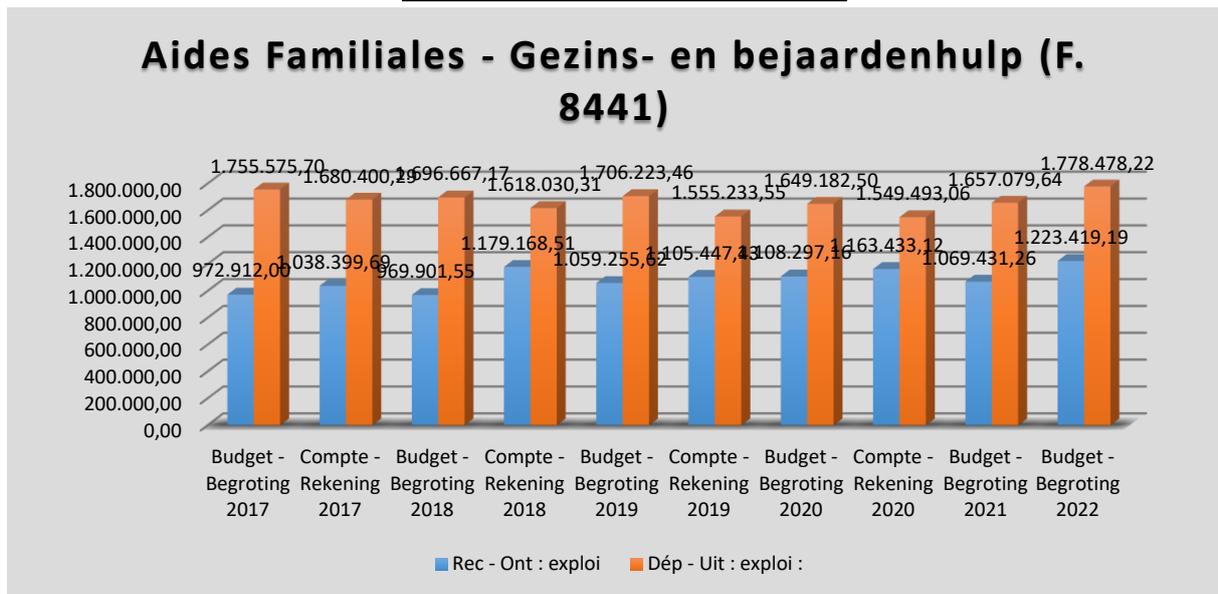
La Colline constitue par conséquent une alternative à l'institutionnalisation en maison de repos.

En raison de la pandémie persistante de Covid, la Colline, comme les autres CSJ bruxellois, n'est pas autorisée à fonctionner à pleine capacité.

Le centre de soins de jour « La Colline » espère donc pouvoir retrouver sa pleine capacité pour accueillir des personnes désorientées qui ne peuvent rester à domicile en journée. Sans cette structure, la famille de ces personnes n'aurait d'autre choix que le placement en maison de repos.

En 2022, la Colline continuera à fonctionner dans le respect des normes de financement IRISCARE.

5.15 Service d'Aide à Domicile



Ce service assure l'aide au maintien à domicile et à l'autonomie des personnes vivant chez elles et en collectivité à l'Antenne Andromède.

Pour rappel, ce service fonctionne et est financé selon le système de contingent.

Chaque année, les ministres du Collège de la Commission Communautaire Commune, compétents en matière d'aide aux personnes, déterminent, pour chaque service agréé d'aide à domicile, un nombre maximum d'heures de prestations admises à la subvention pour les aides familiaux, dénommé le contingent.

Les contingents se calculent sur la base du nombre d'heures subventionnées dans chaque service au cours de l'année précédente, multiplié par un coefficient fixé par les Ministres.

L'aide à domicile qui est assurée par du personnel qualifié (aides familiaux) est un dispositif indispensable pour les habitants fragilisés de Woluwe-Saint-Lambert.

La problématique par exemple des maladies chroniques invalidantes et des pathologies psychiatriques touchent une part croissante des habitants.

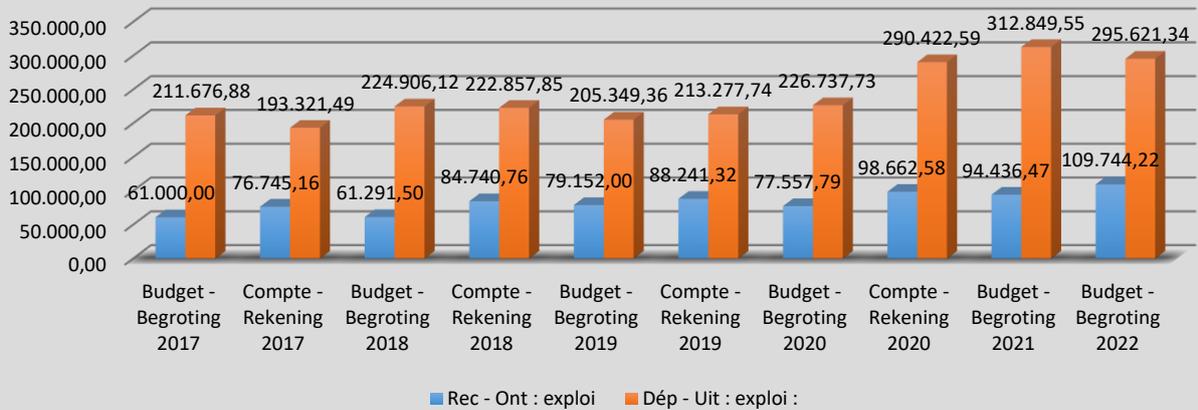
Pour les personnes âgées, l'aide à domicile apparaît comme la seule alternative à l'entrée précoce et non souhaitée en maison de repos. Pour les personnes fragilisées du point de vue psychique, le maintien à domicile accompagné permet d'éviter la multiplication des séjours hospitaliers et de garder une certaine qualité de vie sociale.

L'encadrement en personnel restera identique aux années précédentes afin d'une part d'atteindre le contingent (et répondre aux besoins de la population) et d'autre part de répondre aux normes d'agrément. Une revalorisation financière de l'équipe d'encadrement social (assistants sociaux et coordinateur) est en outre attendu de la part d'Iriscare.

Le projet GapMobil (utilisation des nouvelles technologies à domicile via smartphone) n'a pu aboutir en 2021. Il constitue un projet interservices qui associe les départements ICT (chef de projet), GRH (modification de règlement de travail), DECOBU (facturation des prestations) et les Établissements et Services de Soins (utilisateur final). Sa mise en œuvre en 2022 facilitera la gestion des équipes, le traitement des subventions et des factures et augmentera le confort d'utilisation pour le client.

5.16 Repas à domicile

Repas à domicile - Thuisbezorgde maaltijden (F. 8446)



Le CPAS développe également, en collaboration avec l'association chapitre 12, Wolu-Facilities, un service de repas à domicile.

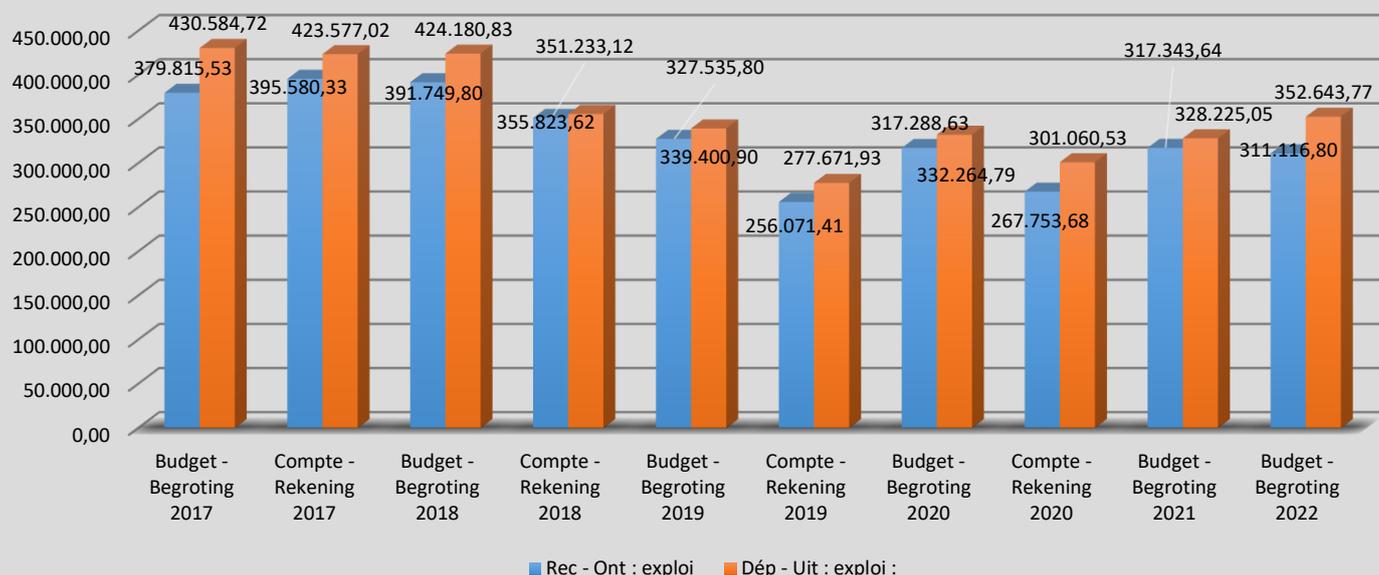
Le service de repas en liaison chaude continuera à s'adresser aux personnes, qui pour des raisons financières ou pour des questions liées aux régimes alimentaires spécifiques, ne peuvent se fournir ailleurs.

Une réorganisation du service a été menée en 2021 qui a permis de répondre à l'augmentation de la demande (notamment le weekend) sans augmentation du personnel et sans augmentation du charroi (une camionnette).

Après le remplacement de la camionnette 2021, il est prévu de se doter de nouveaux frigos plus performants et moins énergivores que les précédents.

5.17 Antenne Andromède

Antenne Andromède - Antenna Andromeda (F. 9240)



Alternative au placement en maison de repos, l'Antenne Andromède se compose de domiciles privés collectifs hébergeant un maximum de trente personnes dans six appartements dotés chacun d'infrastructures collectives et de cinq chambres individuelles.

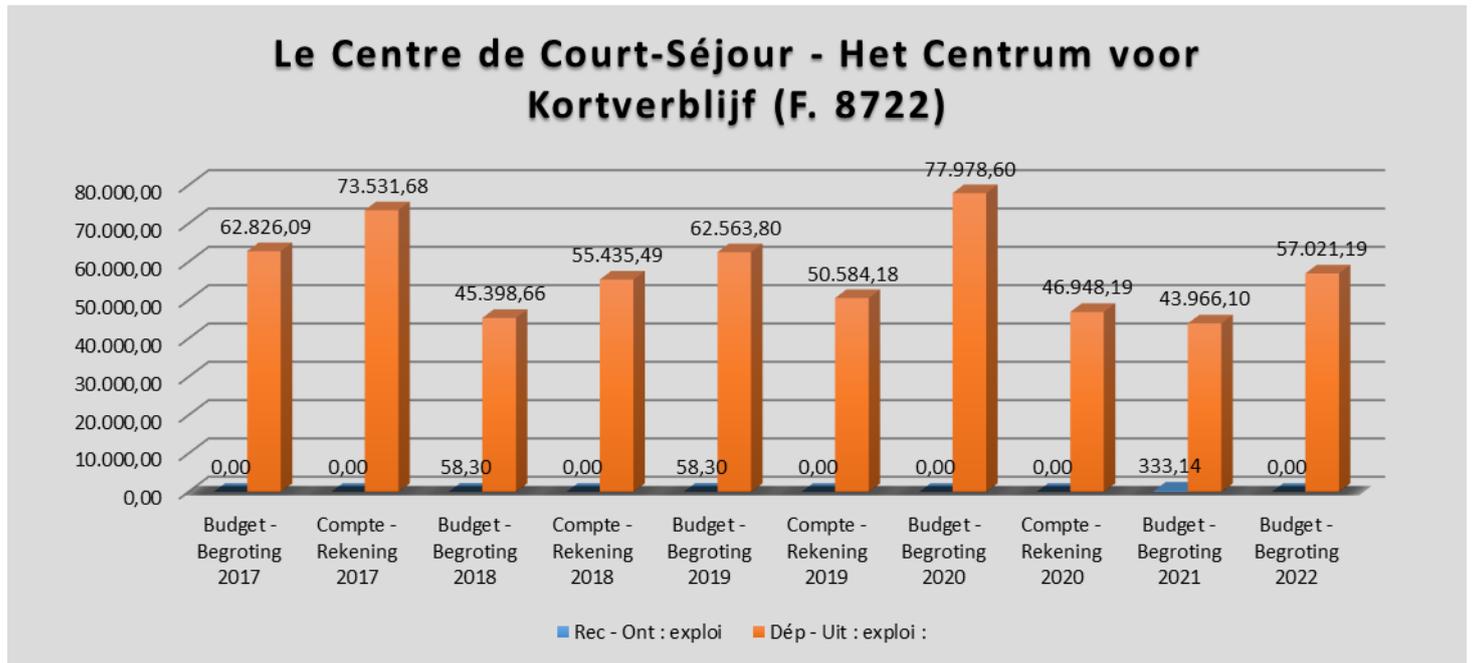
Son mode de fonctionnement (qui été réorganisé en 2018) et son encadrement resteront inchangés.

L'augmentation continue des charges locatives de la part du propriétaire (l'Habitation moderne) en raison de l'application de la réglementation en vigueur affecte nos dépenses. L'absence de confort moderne dans les chambres (absence de douche et de WC privés) et les problèmes de sécurité dans le quartier qui constituent un frein important à la location, affectent nos recettes.

L'adhésion du CPAS au projet développé par citydev.brussels dans le quartier du Val d'or appert être la solution. Il s'agit d'intégrer la construction de 6 appartements communautaires (aux standards de confort, de qualité urbanistique et environnementales actuelles) dans un programme ambitieux de construction de 250 logements sur le site régional du Val d'Or. Ce projet permettra également de prévoir un volet intergénérationnel qui manque aujourd'hui.

Enfin, un financement pérenne de la part d'Iriscare (et non plus à renouveler chaque année) est attendu pour 2022.

5.18 Centre de Court Séjour



La fermeture du Relais début avril 2015 a créé un vide pour les personnes âgées et leurs aidants proches à la recherche d'une structure d'accueil temporaire sur la commune de Woluwe-Saint-Lambert.

Dès le 23 avril 2015, le CPAS a introduit auprès du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune un dossier pour obtenir le financement nécessaire à la construction et l'exploitation d'un Centre de court séjour de 22 lits MRPA⁴.

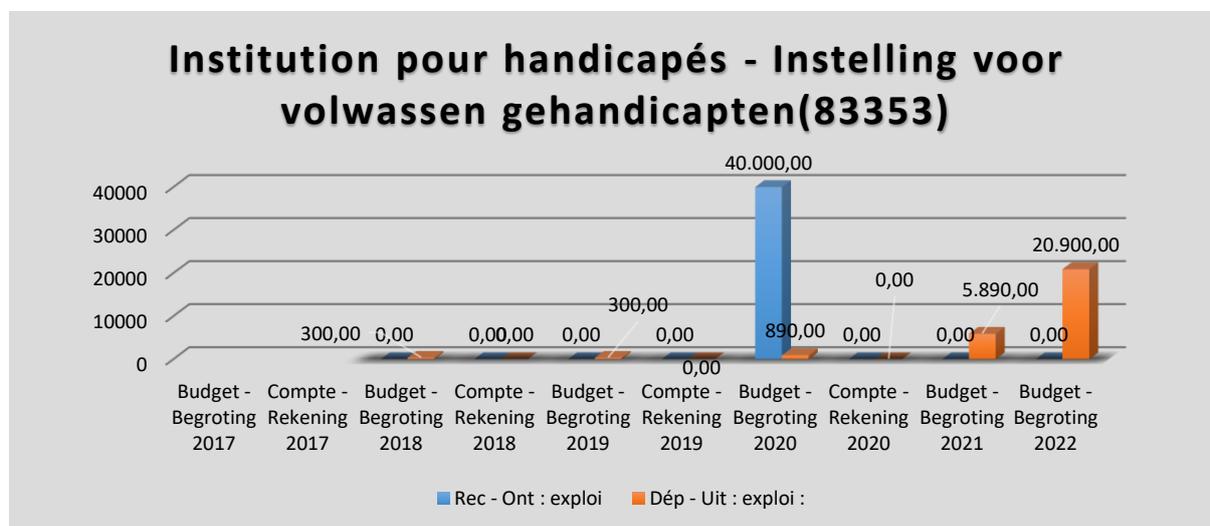
Ce projet de court séjour a été intégré dans le plan de financement pluriannuel 2017-2023 du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune.

Les travaux commencés en avril 2021 se prolongeront une grande partie de l'année et devraient se terminer lors du dernier trimestre 2022. L'objectif est de se doter d'une structure opérationnelle (réception provisoire, agrément d'Iriscare, convention avec des partenaires du court séjour, ...) pour la fin de l'année 2022, début 2023.

⁴ MRPA = maison de repos pour personnes âgées

5.19 Mise en place de nouveaux projets d'aide aux personnes âgées

1. Centre d'hébergement pour personnes handicapées



Par arrêté du 19/12/2019, le Collège réuni de la Commission communautaire commune a octroyé une subvention pour le financement des travaux pour la création d'un centre pour les personnes handicapées vieillissantes.

Ce centre qui fera office de centre d'hébergement et de centre de jour aura une capacité de 20 places. Il répondra, du moins partiellement, au manque criant et de plus en plus problématique de structures adaptées pour accueillir des personnes handicapées mentales vieillissantes. Ce futur établissement pourra opportunément se construire sur le terrain sis Charrette n°15. Pour cela, la Commune de Woluwe-Saint-Lambert devra céder au CPAS un droit réel sur le terrain.

Afin de ne pas perdre cette subvention de la Commission Communautaire Commune, il s'agira en 2022 de désigner l'auteur de projet et de déposer le permis d'urbanisme.

Plutôt que de recourir à une assistance à maître d'ouvrage, une collaboration avec l'équipe du Maître architecte de la Région de Bruxelles-Capitale est prévue.

6. SERVICE D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement prévoit pour 2022 des recettes par emprunt de 6.751.569,00€, par prélèvements de 13.950,00€, par subside de la Fondation GOMMERS de 10.000,00€ ; pour des dépenses d'investissements de 6.775.519,00€.

Il est à noter que le CPAS effectuera un remboursement anticipé des emprunts pour 152.688,38€ et réempruntera 152.688,38€.

 les investissements : 6.775.519,00€

Fonction - Functie	Articles de dépense Artikelen uitgaven	Articles de recette Artikelen ontvangsten	Libellé - Bewoordingen	Montant au budget 2022 - Bedrag begroting 2022	Mode de financement - Financiering	Durée de l'emprunt - leningstijds
1010	Conseil de l'aide sociale - Raad voor Maatschappelijk Welzijn					
	74100/55	96100/51	Kit sécurité bureau base	1.000,00	Emprunt - Lening	10
1040	Administration centrale - Centrale administratie					
	74100/55	96100/51	2 kits bureau base GRH	2.344,02	Emprunt - Lening	10
	74100/55	96100/51	1 kit bureau base + 1 kit bureau direction SECR/MP	3.809,22	Emprunt - Lening	10
	74100/55	96100/51	Decobu 1 kit sécurité bureau base	1.172,01	Emprunt - Lening	10
	74200/55	96100/51	Decobu (2 kit pc) + RH (1 kit directrice+2 kit pc nouveau recrutement) + SECR (1 kit sécurité pc nouveaux recrutements)	11.000,00	Emprunt - Lening	5
	74200/55	96100/51	Développement site internet et réseaux sociaux	10.000,00	Emprunt - Lening	5
	74200/55	96100/51	Changement Tours/Remote	4.000,00	Emprunt - Lening	5
	74200/55	96100/51	Matériel divers (docking/hdmi) + Machine mise sous pli	2.000,00	Emprunt - Lening	5
	74200/55	96100/51	Téléphonie, système visioconférence, Programme horaires + Comp lotech- pointeuses, Développement projet cafétéria (4k), Développement Onyx	10.500,00	Emprunt - Lening	5
1240	Patrimoine privé (Roodebeek) - Privaat					
	71200/51	96100/51	Honoraires Architecte RELIEF: suivi Chantier ROODEBEEK -> prévision EA architect	0,00	Emprunt - Lening	5
	72200/56		Travaux de Rénovation - ROODEBEEK - FINI EN 2021 confer EA final n°18	0,00		20
	72300/56	96100/51	Mise en conformité du bâtiment	20.000,00	Emprunt - Lening	10
1310	Service facilitaire - Facilitaire dienst					
	74100/55	96100/51	2 kis bureau base INFRA	2.344,02	Emprunt - Lening	10
	74200/55	96100/51	Licences variées, kits pc ICT, 1 Switch réserve ICT, dockings et câblages hdmi, matériel divers/renouvellement équipements, développement projet GREEN IT, Développement Projets Consultance	42.500,00	Emprunt - Lening	5
8320	Aide sociale - Sociale bijstand					
	72300/53 LOG	0600/99500/52	Politique de contrôle d'accès	1.000,00	Prélèvement - Overboekingen	
	74100/55	96100/51	3 kits bureau base SSG + 1 kit bureau base SSG LOG	4.688,05	Emprunt - Lening	10
	74100/59 LOG	0600/99500/52	1 kit de - Lits, matelas, garde robe, table de nuit, chaises, tentures, table basse, meuble TV	3.100,00	Prélèvement - Overboekingen	
	74200/55	96100/51	kit pc nouveaux recrutements SSPL, kit sécurité, Remplacement tours&matériel défectueux, développement gestion rdv accueil DAS - locaux entretiens, développement Projet Call Center/Accueil (tv infos,/chaîne, système parleur-micros, pc,...), kit bureau sécurité Roodebeek	44.300,00	Emprunt - Lening	5
	74200/56 LOG	0600/99500/52	Fer à repasser	50,00	Prélèvement - Overboekingen	
	74200/57 LOG	96100/51	2 kits électro (Frigo, cuisinière, hottes, filtre à charbon, micro-ondes, surgélateur)	6.000,00	Emprunt - Lening	10
	74200/59 LOG	0600/99500/52	1 kit de matériel médical, de soins et d'équipement des ocaux d'hébergements	3.100,00	Prélèvement - Overboekingen	

8341	HSL - SLT				
	71200/51	96100/51	Honoraires d'architecture (et Bureau d'étude) - Ascenseur technique Aile F - Cuisine + signalétique globale int/ext + projet production ECS	80.700,00	Emprunt - Lening 5
	72200/56	96100/51	Montant prévisionnel des travaux COURT SEJOUR - ETAU/ESS - création de 22 places	1.435.000,00	Emprunt - Lening 20
	72300/53	96100/51	Maintenance du bâtiment - Mise en conformité - Remplacement/entretien & réglage (contrat) chassis et stores - rénovation des couloirs - signalétique - Contrat mise en conformité HVAC - Mise en conformité Gaz, ascenseurs, électricité, incendie - Toiture & ligne de vie (projet Sibelga) - aménagement salle de bain A1 A0 - 3 unités de climatisation & installation de l'air conditionné + mise en place nouveau contrat de service entretien HVAC	1.063.500,00	Emprunt - Lening 10
	74100/55	96100/51	1 kit bureau base pour B105	1.172,01	Emprunt - Lening 10
	74100/59	96100/51	MRS -> 130 tables de nuit, 130 meubles frigo, 130 chaises, 130 fauteuils relax, 1	192.040,00	Emprunt - Lening 5
	74100/59	96100/51	Lits médicalisés MRS	86.750,00	Emprunt - Lening 5
	74200/55	96100/51	Remplacement matériel défectueux, 2 grands TV pour salons, 1 kit nouveaux recrutements, Ipad/Tablette Ergo, Développement projet caféteria, Licences Corilus(Cals), programmes horaires+Comp Idtech pointeuses	34.000,00	Emprunt - Lening 5
	74200/55	96100/51	Projet informatique Court-Séjour	41.000,00	Emprunt - Lening 5
	74200/56	96100/51	Chariots de linge, provision de matériel défectueux, provision linge résidents (bavoirs, draps), alises, bavoirs, essuies coiffeuse foncé	15.900,00	Emprunt - Lening 10
	74200/57	96100/51	Chariots café + micro-ondes + provision matériel défectueux	3.800,00	Emprunt - Lening 10
	74200/59	96100/51	Chariots de soins, lève personne passif, tensiomètre électronique, Bladder-scan, pompe morphine, provision matériel défectueux, pannes inox, urinaux inox, saturomètre, support poubelle, pièces d'extension protection lit 108 pièces	42.850,00	Emprunt - Lening 5
8342	Colline - De Heuvel				
	72300/23	96100/51	Rafraîchissement peinture, réparation chassis, stores coin repas	50.000,00	Emprunt - Lening 10
	74100/59	96100/51	2 fauteuils accueil des familles + budget de sécurité pour mobilier à remplacer	6.060,80	Emprunt - Lening 5
	74200/52	0600/99500/52	Remplacement matériel défectueux	500,00	Prélèvement - Overboeking
	74200/55	96100/51	kit sécurité (remplacement matériel défectueux) - ERVA + Cals/Licences Corilus	4.300,00	Emprunt - Lening 5
	74200/57	96100/51	Lave-vaisselle, frigo, micro-ondes, bouilloire, batteur électrique, blender + provision matériel défectueux	2.250,00	Emprunt - Lening 10
83353	Institutions pour handicapés adultes - Instellingen voor volwassen gehandicapten				
	71200/51	96100/51	Honoraires d'architecture (et Bureau d'étude) CHPHA rénovation (étude de faisabilité BMA) - création de 30 places CHPHA	211.200,00	Emprunt - Lening 5
	72200/53	96100/51	Création de 30 places CHPHA - construction, grosses réparations, transformation	308.000,00	Emprunt - Lening 20
83601	ILA - LOI				
	72300/53	96100/51	Politique de contrôle d'accès	1.800,00	Emprunt - Lening 10
	74100/59	96100/51	1 kit de - Lits, matelas, garde robe, table de nuit, chaises, tentures, table basse, meuble TV	3.100,00	Emprunt - Lening 5
	74200/56	96100/51	Fer à repasser	50,00	Emprunt - Lening 10
	74200/57	96100/51	1 kit électro (Frigo, cuisinière, hottes, filtre à charbon, micro-ondes, surgélateur)	3.000,00	Emprunt - Lening 10
	74200/59	96100/51	1 kit de matériel médical, de soins et d'équipement des ocaux d'hébergements	3.100,00	Emprunt - Lening 5
836012	Gulledelle 98				
	71200/51	96100/51	Honoraires d'architecture - création zone d'accueil + signalétique int/ext	45.500,00	Emprunt - Lening 5
	72200/53	96100/51	Création d'une zone d'accueil + création zone fumeur	158.000,00	Emprunt - Lening 20
	72300/53	96100/51	Maintenance du bâtiment - Mise en conformité - signalétique - sols int/ext - Murs int/ext achat cimaises - menuiserie int/ext	187.200,00	Emprunt - Lening 10
	74200/55	96100/51	Kit de sécurité	5.000,00	Emprunt - Lening 5
8441	Aides Familiales - Gezins- en bejaardenhulp				
	72300/53	96100/51	Rafraîchissement peinture des bureaux + installation de l'air conditionné	39.500,00	Emprunt - Lening 10
	74200/55	96100/51	Achat de 30 smartphone, nouvelle version gapadom (passage à Gapmobile), remplacement matériel défectueux/kit de sécurité	17.300,00	Emprunt - Lening 5
8446	Repas à domicile - Thuisbezorgde maaltijden				
	74200/57	96100/51	2 nouveaux frigos pour la camionnette + installation	5.000,00	Emprunt - Lening 10
84492	Service d'insertion professionnelle - Sociale en beroepscheringsschakelingsdienst				
	74100/55	96100/51	2 kits bureau base	2.344,02	Emprunt - Lening 10
	74200/55	96100/51	kit sécurité (remplacement matériel défectueux)	1.800,00	Emprunt - Lening 5
84496	Service de médiation de dettes - Dienst voor				
	74200/55	96100/51	kit sécurité (remplacement matériel défectueux)	1.800,00	Emprunt - Lening 5
8722	Relais - Het Veer				
	71200/51	96100/51	Court Séjour - création de 22 places - Honoraires Architecture ETAU	156.800,00	Emprunt - Lening 5
	72200/56	96100/51	Montant prévisionnel des travaux COURT SEJOUR - ETAU/ESS - création de 22 places	2.065.000,00	Emprunt - Lening 20
	74100/55	96100/51	2 tables réglables 180X80 + 2 chaises ergo + 2 armoires haute	1.675,85	Emprunt - Lening 10
	74100/59	96100/51	Chambres CS - 22 tables de nuit + 4 tables basses petites & grandes + 42 chaises + 22 fauteuils relax	27.688,80	Emprunt - Lening 5
	74100/59	96100/51	Salons CS - 2 tables basse petites & grandes + 51 chaises + 6 fauteuils relax + 5 tables rondes 2 personnes + 7 tables 90X90 + 2 tables 160X90	20.230,20	Emprunt - Lening 5
	74200/55	96100/51	2 téléphones (ERVA) + 2 kits PC (ERVA)	4.100,00	Emprunt - Lening 5
	74200/55	96100/51	Projet informatique Court-Séjour	59.000,00	Emprunt - Lening 5

9240	Antenne Andromède - Antenna Andromeda					
	71200/51	96100/51	Honoraires d'architecture - AA - Hébergement Collectif PA neuf - CITYDEV - Création de 30 places AA	165.000,00	Emprunt - Lening	5
	72300/53	96100/51	Installation de l'air conditionné bureaux & salle de réunion	9.500,00	Emprunt - Lening	10
	74100/59	96100/51	Lit médical, matelas, tables de nuit, tables basse, chaises, fauteils, penderie + 30 rideaux salon & 20 rideaux chambre	28.500,00	Emprunt - Lening	5
	74200/52	0600/99500/52	Remplacement matériel défectueux	600,00	Prélèvement - Overboekingen	
	74200/53	0600/99500/52	Remplacement matériel défectueux	600,00	Prélèvement - Overboekingen	
	74200/55	96100/51	Cals/Licences Corilus	2.500,00	Emprunt - Lening	5
	74200/55 AA	0600/99500/52	Remplacement matériel défectueux - kit de sécurité	5.000,00	Prélèvement - Overboekingen	
	74200/56	96100/51	Remplacement matériel défectueux	1.500,00	Emprunt - Lening	10
	74200/57	96100/51	Remplacement matériel défectueux	1.400,00	Emprunt - Lening	10
92401	Logements pour personnes âgées / FLAT SERVICE - Woningen voor bejaarden - FLAT SERVICE					
	71200/51	96100/51	Changement de localisation du projet, la SLRB sera le MO,	0,00	Emprunt - Lening	5

RECETTES/ONTVANGSTEN	
	B 2022
Intervention/Tegemoetkoming	10.000,00
Aliénations/Vervreemding	-
Financement/Financiering	6.751.569,00
Prélèvement/Overboekingen	13.950,00
TOTAL/TOTAAL	6.775.519,00

DEPENSES/UITGAVEN	
	B 2022
Contributions/Bijdragen	-
Investissements/Investering	6.775.519,00
Dette/Schuld	-
Prélèvement/Overboekingen	-
TOTAL/TOTAAL	6.775.519,00

7. DETAIL DU SALAIRE DES EMPLOIS D'INSERTION

Le Centre applique le barème « E » lors de l'engagement du public aidé en vertu de l'article 60§7.

844921					
DEPENSES - UITGAVEN			RECETTES - ONTVANGSTEN		
11100/17	SALAIRES (hors aide sociale) - SALARIS (zonder sociale bijstand)	239.478,19	16100/01	INTERVENTIONS PARTENAIRES - PARTNERS BIJDAGEN	309.527,60
11200/17	PECULE DE VACANCES (hors Eco soc) - VAKANTIEGELD (zonder Soc eco)	130.000,00	-11100/17	INTERVENTIONS SPP AUTRES - ANDERE POD BIJDAGEN	-
11500/17	INTERVENTIONS PECUNIAIRE - GELDELIJKE TUSSENKOMSTEN	18.000,00	46560/05	INTERVENTIONS SPP MAJORATION - DE 25 ANS - POD BIJDAGEN VERHOGING - 25 JAAR	-
11700/17	ASSURANCE TRAVAIL - VERZEKERING ARBEIDSONGEVALLEN	21.500,00	46600/02	INTERVENTIONS SPP - ECO SOC - BIJDAGEN POD SOC ECO	-
11800/17	SERVICE SOCIAL COLLECTIF - GEMEENSCHAPPELIJKE SOCIALE DIENST	1.050,00			
11900/17	SERVICE MEDICAL - ARBEIDSGENEESKUNDIGE DIENST	10.750,00			
12300/08	PRESTATIONS SERVICE MEDICAL - PRESTATIES ARBEIDSGENEESKUNDIGE DIENST	1.350,00			
12300/09	FORMATION PROFESSIONNELLE - BEROEPSOPLEIDING PERSONEEL	2.900,00			
11300/17	Cotisations patronales à l'ONSS - Werkgeversbijdragen RSZPPO	1.250,00			
03000/05	Frais de personnel administratif facturés - Kosten administratief personeel	134.749,08			
03000/13	Frais de personnel des travailleurs sociaux facturés - Gefact. Personeelskosten van de maatschappelijke werkers	91.127,34			
TOTAUX		652.154,61			309.527,60

8320					
DEPENSES - UITGAVEN			RECETTES - ONTVANGSTEN		
33350/05	RIS EMPLOI D'INSERTION PLUS DE 25 ANS ET MOINS DE 25 ANS - LEEFLOON INSCHAKELINGSBETREKKING + 25 JAAR EN - 25 JAAR	506.741,64	46550/05	INTERVENTIONS SPP EMPLOI D'INSERTION - BIJDRAGEN POD INSCHAKELINGSBETREKKING	506.741,64
	RIS ACTIVA - LEEFLOON ACTIVA	-		INTERVENTIONS SPP - RIS ACTIVA - BIJDRAGEN POD LEEFLON ACTIVA	-
	RIS PTP - LEEFLOON DSP	-		INTERVENTIONS SPP RIS PTP - BIJDRAGEN POD LEEFLOON DSP	-
	RIS SINE - LEEFLOON SINE	-		INTERVENTIONS SPP RIS SINE - BIJDRAGEN POS LEEFLOON SINES	-
	RIS ART. 61 - LEEFLOON ART.61	-		INTERVENTIONS SPP RIS ART.61 - BIJDRAGEN POD LEEFLOON ART.61	-
	TOTAL - TOTAAL 33350/05	506.741,64		TOTAL - TOTAAL 46550/05	506.741,64
33360/05	RIS EMPLOI D'INSERTION ECO SOC - LEEFLOON INSCHAKELINGSBETREKKING SOC ECO	549.455,65	46560/05	INTERVENTIONS SPP RIS EMPLOI D'INSERTION ECO SOC - BIJDRAGEN POD LEEFLON INSCHAKELINGSBETREKKING SOC ECO	549.455,65
	TOTAL - TOTAAL 33360/05	549.455,65		TOTAL - TOTAAL 46560/05	549.455,65
33480/21	ERIS ACTIVA - EQ. LEEFLOON ACTIVA	-	46580/03	INTERVENTIONS SPP ERIS ACTIVA - BIJDRAGEN POD EQ. LEEFLON ACTIVA	-
	ERIS PTP - EQ. LEEFLOON DSP	-		INTERVENTIONS SPP ERIS PTP - BIJDRAGEN POD EQ. LEEFLON DSP	-
	ERIS SINE - EQ. LEEFLOON SINE	-		INTERVENTIONS SPP ERIS SINE - BIJDRAGEN POD EQ. LEEFLON SINE	-
	TOTAL - TOTAAL 33480/21	-		TOTAL - TOTAAL 46580/03	-
33482/21	ERIS EMPLOI D'INSERTION TUTORAT - EQ. LEEFLOON INSCHAKELINGSBETREKKING OPLEIDING	-	46582/03	INTERVENTIONS SPP ERIS TUTORAT - BIJDRAGEN POD EQ. LEEFLON OPLEIDING	-
33490/21	ERIS EMPLOI D'INSERTION - EQ. LEEFLOON INSCHAKELINGSBETREKKING	88.174,52	46590/03	INTERVENTIONS SPP ERIS EMPLOI D'INSERTION - BIJDRAGEN POD EQ. LEEFLON INSCHAKELINGSBETREKKING	88.174,52
	ERIS EMPLOI D'INSERTION ECO SOC - EQ. LEEFLOON INSCHAKELINGSBETREKKING SOC ECO	-		INTERVENTIONS SPP ERIS ECO SOC - BIJDRAGEN POD EQ. LEEFLON SOC ECO	-
	TOTAL - TOTAAL 33490/21	88.174,52		TOTAL - TOTAAL 46590/03	88.174,52
TOTAL - TOTAAL		1.144.371,81			1.144.371,81

8. RAPPORT SUR LES DIFFERENTES FORMES D'AIDE

Le Centre assure l'information du public sur les différentes formes d'aide qu'il octroie de plusieurs manières :

- Lors des entretiens individuels assurés par les services sociaux, les personnes s'adressant au Centre disposent d'une information adaptée à leurs préoccupations ;
- Par la mise à disposition de flyers présentant les différents services assurés par le Centre ;
- Par Internet, avec un site présentant les différents services ainsi qu'un lien e-mail permettant au public d'obtenir des informations complémentaires ;
- Par un affichage au Centre et à la commune, des jours et des heures auxquels le public peut se présenter en vue d'introduire une demande d'aide sociale (art. 4 de l'AR. du 11 juillet 2002 portant règlement général en matière de droit à l'intégration sociale).

9. CONVENTION EN APPLICATION DE L'ARTICLE 61 DE LA LOI ORGANIQUE

En application de l'article 61 de la loi organique, plusieurs conventions de partenariat ont été établies entre le CPAS et différents acteurs :

« ACTIRIS » – Service public de l'Emploi – Région de Bruxelles-Capitale

L'objectif du cadre de partenariat entre les CPAS bruxellois et Actiris pour la période 2015-2020 est triple :

- Impulser une dynamique de complémentarité et de collaboration entre les CPAS et Actiris ;
- Soutenir financièrement l'action des CPAS dans l'accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou de l'aide équivalente (phases 1 à 4) ;
- Renforcer la transition vers l'emploi à la fin d'un contrat article 60§7.

« Article 27 » asbl

Décidée au Conseil de l'Action Sociale du 21 janvier 2014, cette convention a pour objet la réalisation de ses missions visant à la participation et à l'activation sociale des bénéficiaires des services des CPAS.

Cette convention porte sur l'organisation d'un module d'excursions culturelles à destination de l'ensemble du public du CPAS .

« Vlaamse Tolkenlefoon Babel » vzw

Décidée au Conseil de l'Action Sociale du 19 février 2013, cette convention a pour objet d'assurer la traduction de la langue d'origine des demandeurs d'asile hébergés à l'Initiative Locale d'Accueil vers la langue néerlandaise choisie par ces derniers, lors des entretiens assurés par le personnel social du Centre.

Le service assuré est facturé à la prestation par « Vlaamse Tolkenlefoon Babel » vzw au CPAS et imputés à l'article 83601/12300/02.

« Habitation Moderne » – SCRL

Une convention a été signée avec l'Habitation Moderne prévoyant la mise à disposition de candidats locataires désignés par le Centre. 10 % des logements attribuables par l'Habitation Moderne au cours d'une année (avec un maximum de dix logements) sont réservés à des bénéficiaires du CPAS. Cette convention s'inscrit dans les limites déterminées par l'article 35 de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 septembre 1996 organisant la location des habitations gérées par la société du logement de la Région bruxelloise.

« FEDASIL » - Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile

Signée le 18 janvier 2001, la convention établie entre FEDASIL et le Centre a pour objet l'organisation d'une Initiative Locale d'Accueil (ILA) assurant l'hébergement de réfugiés politiques, soit dans l'attente d'une décision concernant leur demande d'asile, soit le temps nécessaire à trouver un logement sur le territoire (pour les réfugiés ayant obtenu le statut).

« AIS Woluwe-Saint-Lambert » – SCRL

Une convention a été signée avec l’AIS de Woluwe-Saint-Lambert prévoyant la mise à disposition de candidats locataires désignés par le Centre pour l’équivalent de deux logements par an. Ces deux logements sont réservés à des bénéficiaires du CPAS.

Cette convention s’inscrit dans les limites déterminées par l’article 3 de l’arrêté du 28 février 2008 du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale organisant les agences immobilières sociales.

10. ANNEXES

ANNEXE : TABLEAU GLOBAL

Sub-fonction - Sub-functie	Budget - Begroting 2017	Compte - Rekening 2017	Budget - Begroting 2018	Compte - Rekening 2018	Budget - Begroting 2019	Compte - Rekening 2019	Budget - Begroting 2020	Budget - Begroting 2021	Budget - Begroting 2022	
Recettes et dépenses générales - Algemense ontvangsten en uitgaven (F. 0090)	Rec - Ont : exploi	0,00	11.736.107,17	13.074.607,87	12.889.931,81	13.178.674,00	13.262.893,98	13.356.977,45	14.785.240,14	15.998.536,43
	Dép - Uit : exploi :	0,00	41.163,33	150.000,00	110.609,32	160.200,00	17.867,67	186.700,00	187.200,00	187.300,00
	Solde - Saldo exploit:	0,00	11.694.943,84	12.924.607,87	12.779.322,49	13.018.474,00	13.245.026,31	13.170.277,45	14.598.040,14	15.811.236,43
	Rec- Ont : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo invest:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo :	0,00	11.694.943,84	12.924.607,87	12.779.322,49	13.018.474,00	13.245.026,31	13.170.277,45	14.598.040,14	15.811.236,43
Fonds - Fondsen (F. 0290)	Rec - Ont : exploi	0,00	466.263,68	495.041,00	506.459,81	550.000,00	550.132,77	558.384,76	597.185,42	619.720,71
	Dép - Uit : exploi :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo exploit:	0,00	466.263,68	495.041,00	506.459,81	550.000,00	550.132,77	558.384,76	597.185,42	619.720,71
	Rec- Ont : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo invest:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo :	0,00	466.263,68	495.041,00	506.459,81	550.000,00	550.132,77	558.384,76	597.185,42	619.720,71
Administration générale - Algemene administratie (F. 1230)	Rec - Ont : exploi	1.089.719,54	1.000.100,35	947.735,30	913.668,34	1.154.607,79	1.576.558,12	1.575.871,80	1.769.008,33	2.065.967,13
	Dép - Uit : exploi :	3.430.649,41	3.237.235,44	3.557.157,12	3.496.137,79	3.821.758,53	3.730.883,62	4.167.042,68	4.713.688,93	4.951.402,91
	Solde - Saldo exploit:	-2.340.929,87	-2.237.135,09	-2.609.421,82	-2.582.469,45	-2.667.150,74	-2.154.325,50	-2.591.170,88	-2.944.680,60	-2.885.435,78
	Rec- Ont : invest	76.700,00	50.556,69	33.000,00	42.101,61	27.536,00	28.966,21	22.743,58	46.302,55	45.825,25

	Dép - Uit : invest	111.670,79	68.622,68	75.079,16	78.231,68	71.754,50	73.339,14	70.279,47	96.914,84	89.987,17
	Solde - Saldo invest:	-34.970,79	-18.065,99	-42.079,16	-36.130,07	-44.218,50	-44.372,93	-47.535,89	-50.612,29	-44.161,92
	Solde - Saldo :	-2.375.900,66	-2.255.201,08	-2.651.500,98	-2.618.599,52	-2.711.369,24	-2.198.698,43	-2.638.706,77	-2.995.292,89	-2.929.597,70
Patrimoine privé - Privaat patrimonium (F. 1290)	Rec - Ont : exploi	72.975,00	73.176,63	74.266,83	75.432,98	75.500,00	76.190,71	77.260,00	78.500,00	79.800,00
	Dép - Uit : exploi :	92.835,44	86.704,61	89.893,26	6.557,94	7.503,49	7.790,22	22.376,21	18.825,64	23.371,81
	Solde - Saldo exploit:	-19.860,44	-13.527,98	-15.626,43	68.875,04	67.996,51	68.400,49	54.883,79	59.674,36	56.428,19
	Rec- Ont : invest	0,00	16.193,62	138.900,00	270.000,00	0,00	0,00	201.685,17	318.313,23	20.000,00
	Dép - Uit : invest	573.480,04	171.408,08	727.153,84	170.417,47	161.558,84	310.218,14	682.836,86	563.234,82	183.209,40
	Solde - Saldo invest:	-573.480,04	-155.214,46	-588.253,84	99.582,53	-161.558,84	-310.218,14	-481.151,69	-244.921,59	-163.209,40
	Solde - Saldo :	-593.340,48	-168.742,44	-603.880,27	168.457,57	-93.562,33	-241.817,65	-426.267,90	-185.247,23	-106.781,21
Services généraux - Algemene diensten (F. 1310)	Rec - Ont : exploi	402.949,17	356.285,93	326.774,71	376.692,09	426.415,53	430.899,95	534.610,44	505.432,37	598.126,00
	Dép - Uit : exploi :	503.808,22	456.384,75	545.023,73	449.183,34	633.354,02	591.151,58	652.755,35	592.468,44	816.593,52
	Solde - Saldo exploit:	-100.859,05	-100.098,82	-218.249,02	-72.491,25	-206.938,49	-160.251,63	-118.144,91	-87.036,07	-218.467,52
	Rec- Ont : invest	38.940,00	35.735,49	12.400,00	11.735,03	24.117,50	30.031,19	84.958,72	53.290,00	44.844,02
	Dép - Uit : invest	91.404,81	47.319,14	64.788,83	60.458,26	79.397,60	85.362,35	142.841,34	110.465,42	110.514,92
	Solde - Saldo invest:	-52.464,81	-11.583,65	-52.388,83	-48.723,23	-55.280,10	-55.331,16	-57.882,62	-57.175,42	-65.670,90
	Solde - Saldo :	-153.323,86	-111.682,47	-270.637,85	-121.214,48	-262.218,59	-215.582,79	-176.027,53	-144.211,49	-284.138,42
Fonds d'énergie - Energiefonds (F. 8015)	Rec - Ont : exploi	0,00	29.104,56	28.000,00	29.104,56	29.000,00	23.269,00	24.500,00	24.500,00	24.500,00
	Dép - Uit : exploi :	0,00	29.104,56	28.000,00	29.104,56	29.000,00	23.269,00	24.500,00	24.500,00	24.500,00
	Solde - Saldo exploit:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Rec- Ont : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo invest:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo :	0,00								
Avances - Voorschotten (F. 8290)	Rec - Ont : exploi	0,00	50.319,71	200.000,00	98.516,02	215.000,00	63.054,99	195.000,00	195.000,00	145.000,00
	Dép - Uit : exploi :	0,00	50.319,71	200.000,00	97.285,75	215.000,00	63.054,99	195.000,00	195.000,00	145.000,00
	Solde - Saldo exploit:	0,00	0,00	0,00	1.230,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Rec- Ont : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Solde - Saldo invest:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo :	0,00	0,00	0,00	1.230,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aide sociale - Sociale bijstand (F. 8320)	Rec - Ont : exploi	11.476.798,89	11.480.040,55	13.138.947,28	13.438.386,12	14.248.745,80	14.270.871,23	15.348.444,70	16.654.543,82	17.179.142,28
	Dép - Uit : exploi :	16.494.429,46	15.942.442,09	18.127.906,45	17.859.823,28	19.663.662,57	19.863.195,83	21.228.069,14	23.507.129,58	24.862.869,51
	Solde - Saldo exploit:	-5.017.630,57	-4.462.401,54	-4.988.959,17	-4.421.437,16	-5.414.916,77	-5.592.324,60	-5.879.624,44	-6.852.585,76	-7.683.727,23
	Rec- Ont : invest	97.535,00	50.587,93	32.500,00	15.368,25	66.826,80	40.855,08	17.473,75	64.577,35	54.988,05
	Dép - Uit : invest	122.448,89	66.605,60	61.040,19	37.421,67	98.333,90	70.808,15	55.808,97	93.480,43	90.099,72
	Solde - Saldo invest:	-24.913,89	-16.017,67	-28.540,19	-22.053,42	-31.507,10	-29.953,07	-38.335,22	-28.903,08	-35.111,67
	Solde - Saldo :	-5.042.544,46	-4.478.419,21	-5.017.499,36	-4.443.490,58	-5.446.423,87	-5.622.277,67	-5.917.959,66	-6.881.488,84	-7.718.838,90
Institution pour handicapés - Instelling voor volwassen gehandicapten(83353)	Rec - Ont : exploi			0,00	0,00	0,00	0,00	40.000,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : exploi :			300,00	0,00	300,00	0,00	890,00	5.890,00	20.900,00
	Solde - Saldo exploit:			-300,00	0,00	-300,00	0,00	39.110,00	-5.890,00	-20.900,00
	Rec- Ont : invest			175.000,00	0,00	25.000,00	0,00	211.200,00	211.200,00	519.200,00
	Dép - Uit : invest			175.000,00	0,00	25.000,00	0,00	211.200,00	211.200,00	519.200,00
	Solde - Saldo invest:			0,00						
	Solde - Saldo :	0,00	0,00	-300,00	0,00	-300,00	0,00	39.110,00	-5.890,00	-20.900,00
Maison de repos - Bejaardetehuis (F. 8341)	Rec - Ont : exploi	5.461.087,00	5.734.997,15	5.654.264,89	5.750.715,12	6.038.464,96	6.115.104,07	6.225.590,11	6.605.258,76	6.500.167,66
	Dép - Uit : exploi :	7.784.814,78	8.474.775,31	7.849.492,37	8.088.572,15	8.280.080,38	8.342.593,73	8.857.742,15	8.708.500,17	8.960.860,46
	Solde - Saldo exploit:	-2.323.727,78	-2.739.778,16	-2.195.227,48	-2.337.857,03	-2.241.615,42	-2.227.489,66	-2.632.152,04	-2.103.241,41	-2.460.692,80
	Rec- Ont : invest	798.300,00	152.526,51	1.099.392,55	639.469,48	1.969.451,21	186.656,26	1.669.557,28	2.495.488,60	3.149.400,39
	Dép - Uit : invest	1.681.962,74	966.423,54	2.018.918,47	1.528.837,76	2.879.375,77	1.121.339,96	2.615.745,50	3.459.075,63	4.089.800,39
	Solde - Saldo invest:	-883.662,74	-813.897,03	-919.525,92	-889.368,28	-909.924,56	-934.683,70	-946.188,22	-963.587,03	-940.400,00
	Solde - Saldo :	-3.207.390,52	-3.553.675,19	-3.114.753,40	-3.227.225,31	-3.151.539,98	-3.162.173,36	-3.578.340,26	-3.066.828,44	-3.401.092,80
Centre de jour - Dienstcentra (F. 8342)	Rec - Ont : exploi	341.281,00	281.143,25	308.496,30	246.144,65	293.747,88	344.582,28	288.727,31	320.386,46	315.733,25
	Dép - Uit : exploi :	410.978,10	353.506,22	384.050,19	361.360,03	397.885,98	397.820,63	402.245,10	434.747,80	443.232,92
	Solde - Saldo exploit:	-69.697,10	-72.362,97	-75.553,89	-115.215,38	-104.138,10	-53.238,35	-113.517,79	-114.361,34	-127.499,67
	Rec- Ont : invest	3.500,00		5.700,00	1.171,05	3.120,00	998,98	8.800,00	70.158,78	62.610,80
	Dép - Uit : invest	5.494,69	1.152,96	6.306,46	2.443,49	5.658,14	2.280,91	10.322,55	72.388,83	66.530,80
	Solde - Saldo invest:	-1.994,69	-1.152,96	-606,46	-1.272,44	-2.538,14	-1.281,93	-1.522,55	-2.230,05	62.610,80

	Solde - Saldo :	-71.691,79	-73.515,93	-76.160,35	-116.487,82	-106.676,24	-54.520,28	-115.040,34	-116.591,39	-64.888,87
ILA - LOI (83601)	Rec - Ont : exploi	652.776,15	759.876,34	817.997,13	742.085,15	399.404,87	446.276,05	406.410,89	459.594,29	470.718,13
	Dép - Uit : exploi :	774.094,12	789.220,63	807.920,29	715.949,21	425.394,19	441.278,87	462.841,43	460.202,76	469.908,76
	Solde - Saldo exploit:	-121.317,97	-29.344,29	10.076,84	26.135,94	-25.989,32	4.997,18	-56.430,54	-608,47	809,37
	Rec- Ont : invest	3.160,00		9.400,00	0,00	82.489,60	9.378,99	5.291,00	3.250,00	11.050,00
	Dép - Uit : invest	328.532,45	24.392,26	32.066,52	21.030,99	103.582,57	30.472,02	26.456,32	26.848,88	13.411,19
	Solde - Saldo invest:	-325.372,45	-24.392,26	-22.666,52	-21.030,99	-21.092,97	-21.093,03	-21.165,32	-23.598,88	-2.361,19
	Solde - Saldo :	-446.690,42	-53.736,55	-12.589,68	5.104,95	-47.082,29	-16.095,85	-77.595,86	-24.207,35	-1.551,82
Gulledelle 98 (836012)	Rec - Ont : exploi		67.814,32	57.309,36	64.048,02	58.100,00	15.379,13	14.106,52	1.300,00	800,00
	Dép - Uit : exploi :		164.095,00	185.487,30	219.040,31	168.571,52	325.414,46	296.001,92	275.614,86	212.778,43
	Solde - Saldo exploit:		-96.280,68	-128.177,94	-154.992,29	-110.471,52	-310.035,33	-281.895,40	-274.314,86	-211.978,43
	Rec- Ont : invest		153.825,72	480.500,00	256.418,17	507.573,50	234.971,45	338.740,11	254.500,00	395.700,00
	Dép - Uit : invest		450.381,24	797.433,62	554.735,23	821.502,79	548.900,74	668.359,08	603.672,69	751.500,00
	Solde - Saldo invest:		-296.555,52	-316.933,62	-298.317,06	-313.929,29	-313.929,29	-329.618,97	-349.172,69	-355.800,00
	Solde - Saldo :	0,00		-445.111,56	-453.309,35	-424.400,81	-623.964,62	-611.514,37	-623.487,55	-567.778,43
Aides Familiales - Gezins- en bejaardenhulp (F. 8441)	Rec - Ont : exploi	972.912,00	1.038.399,69	969.901,55	1.179.168,51	1.059.255,62	1.105.447,43	1.108.297,16	1.069.431,26	1.223.419,19
	Dép - Uit : exploi :	1.755.575,70	1.680.400,29	1.696.667,17	1.618.030,31	1.706.223,46	1.555.233,55	1.649.182,50	1.657.079,64	1.778.478,22
	Solde - Saldo exploit:	-782.663,70	-642.000,60	-726.765,62	-438.861,80	-646.967,84	-449.786,12	-540.885,34	-587.648,38	-555.059,03
	Rec- Ont : invest	1.000,00	0,00	1.700,00	8.716,94	6.323,50	7.429,74	19.213,75	23.100,00	56.800,00
	Dép - Uit : invest	9.442,15	1.696,09	5.580,32	12.468,77	10.098,65	10.741,79	24.279,59	30.686,03	65.167,57
	Solde - Saldo invest:	-8.442,15	-1.696,09	-3.880,32	-3.751,83	-3.775,15	-3.312,05	-5.065,84	-7.586,03	-8.367,57
	Solde - Saldo :	-791.105,85	-643.696,69	-730.645,94	-442.613,63	-650.742,99	-453.098,17	-545.951,18	-595.234,41	-563.426,60
Repas à domicile - Thuisbezorgde maaltijden (F. 8446)	Rec - Ont : exploi	61.000,00	76.745,16	61.291,50	84.740,76	79.152,00	88.241,32	77.557,79	94.436,47	109.744,22
	Dép - Uit : exploi :	211.676,88	193.321,49	224.906,12	222.857,85	205.349,36	213.277,74	226.737,73	312.849,55	295.621,34
	Solde - Saldo exploit:	-150.676,88	-116.576,33	-163.614,62	-138.117,09	-126.197,36	-125.036,42	-149.179,94	-218.413,08	-185.877,12
	Rec- Ont : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.000,00
	Dép - Uit : invest	2.940,14	1.074,17	2.954,09	2.932,18	2.963,69	2.970,17	3.004,04	3.047,93	7.394,57
	Solde - Saldo invest:	-2.940,14	-1.074,17	-2.954,09	-2.932,18	-2.963,69	-2.970,17	-3.004,04	-3.047,93	-2.394,57
	Solde - Saldo :	-153.617,02	-117.650,50	-166.568,71	-141.049,27	-129.161,05	-128.006,59	-152.183,98	-221.461,01	-188.271,69

Service d'insertion professionnelle - Sociale en beroepsherinschakelingsdienst (F. 84492)	Rec - Ont : exploi	83.516,00	57.192,08	99.205,00	73.301,10	103.752,92	85.658,14	288.121,90	212.995,44	169.837,89
	Dép - Uit : exploi :	526.251,53	392.520,56	429.817,72	414.892,30	557.178,60	542.893,76	668.680,80	582.055,38	733.547,19
	Solde - Saldo exploit:	-442.735,53	-335.328,48	-330.612,72	-341.591,20	-453.425,68	-457.235,62	-380.558,90	-369.059,94	-563.709,30
	Rec- Ont : invest	0,00	6.681,44	2.200,00	3.427,42	4.704,96	3.168,40	5.827,50	3.163,75	4.144,02
	Dép - Uit : invest	1.185,81	7.558,93	3.760,55	4.187,57	6.105,36	5.058,14	8.249,95	6.247,38	8.034,02
	Solde - Saldo invest:	-1.185,81	-877,49	-1.560,55	-760,15	-1.400,40	-1.889,74	-2.422,45	-3.083,63	-3.890,00
	Solde - Saldo :	-443.921,34	-336.205,97	-332.173,27	-342.351,35	-454.826,08	-459.125,36	-382.981,35	-372.143,57	-567.599,30
Emploi d'insertion - Inschakelingsbetrekking (F.844921)	Rec - Ont : exploi	465.775,46	63.469,74	415.222,58	62.083,82	706.189,25	226.078,94	1.311.370,28	1.015.480,20	349.652,60
	Dép - Uit : exploi :	495.333,28	218.189,75	608.387,55	344.889,70	734.020,29	561.045,77	1.337.979,02	1.102.279,96	652.154,61
	Solde - Saldo exploit:	-29.557,82	-154.720,01	-193.164,97	-282.805,88	-27.831,04	-334.966,83	-26.608,74	-86.799,76	-302.502,01
	Rec- Ont : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo invest:	0,00								
	Solde - Saldo :	-29.557,82	-154.720,01	-193.164,97	-282.805,88	-27.831,04	-334.966,83	-26.608,74	-86.799,76	-302.502,01
Service de réinsertion socioprofessionnelle (Conv.Actiris) - Beroepsheringschakelingsdienst (844929)	Rec - Ont : exploi	0,00	59.829,85	0,00	159.021,36	159.000,00	157.733,71	158.000,00	163.000,00	80.000,00
	Dép - Uit : exploi :	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo exploit:	0,00	59.829,85	0,00	159.021,36	159.000,00	157.733,71	158.000,00	163.000,00	80.000,00
	Rec- Ont : invest	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo invest:	0,00								
	Solde - Saldo :	0,00	59.829,85	0,00	159.021,36	159.000,00	157.733,71	158.000,00	163.000,00	80.000,00
Service médiation de dettes - Dienst voor bemiddeling in de schulden (84496)	Rec - Ont : exploi	142.030,00	163.132,92	148.778,75	166.833,44	150.878,50	258.692,65	259.102,15	275.904,89	278.229,69
	Dép - Uit : exploi :	231.815,78	206.573,29	237.428,62	209.395,40	292.055,54	255.865,43	299.963,72	276.715,83	343.893,17
	Solde - Saldo exploit:	-89.785,78	-43.440,37	-88.649,87	-42.561,96	-141.177,04	2.827,22	-40.861,57	-810,94	-65.663,48
	Rec- Ont : invest	0,00		0,00	552,77	1.400,00	1.390,60	0,00	0,00	1.800,00
	Dép - Uit : invest	0,00		0,00	552,77	1.400,00	1.390,60	53,21	329,58	2.623,97
	Solde - Saldo invest:	0,00								
	Solde - Saldo :	-89.785,78	-43.440,37	-88.649,87	-42.561,96	-141.177,04	2.827,22	-40.861,57	-810,94	-65.663,48
Rec - Ont : exploi	0,00		58,30		58,30	0,00	0,00	333,14	0,00	

Le Centre de Court-Séjour - Het Centrum voor Kortverblijf (F. 8722)	Dép - Uit : exploi :	62.826,09	73.531,68	45.398,66	55.435,49	62.563,80	50.584,18	77.978,60	43.966,10	57.021,19
	Solde - Saldo exploit:	-62.826,09	-73.531,68	-45.340,36	-55.435,49	-62.505,50	-50.584,18	-77.978,60	-43.632,96	-57.021,19
	Rec- Ont : invest	103.500,00	386.958,00	73.700,00	1.116,52	654.184,16	0,00	3.922.000,00	2.373.855,20	2.394.370,05
	Dép - Uit : invest	112.321,79	386.958,00	153.383,21	3.760,96	733.398,81	79.216,52	4.001.858,74	2.394.264,42	2.415.203,50
	Solde - Saldo invest:	-8.821,79	0,00	-79.683,21	-2.644,44	-79.214,65	-79.216,52	-79.858,74	-20.409,22	-20.833,45
	Solde - Saldo :	-71.647,88	-73.531,68	-125.023,57	-58.079,93	-141.720,15	-129.800,70	-157.837,34	-64.042,18	-77.854,64
Hôpital en liquidation (8729)	Rec - Ont : exploi		157.902,23	80.000,00	30.000,00	80.000,00	31.218,78	230.000,00	30.000,00	30.000,00
	Dép - Uit : exploi :		3.083,07	10.467,03	83.024,88	89.193,00	126.521,72	87.540,00	129.156,53	127.021,75
	Solde - Saldo exploit:		154.819,16	69.532,97	-53.024,88	-9.193,00	-95.302,94	142.460,00	-99.156,53	-97.021,75
	Rec- Ont : invest				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest		31.856,40		43.414,46	47.002,11	49.602,21	51.140,52	56.267,04	60.037,69
	Solde - Saldo invest:		-31.856,40		-43.414,46	-47.002,11	-49.602,21	-51.140,52		-60.037,69
Solde - Saldo :	0,00	122.962,76	69.532,97	-96.439,34	-56.195,11	-144.905,15	91.319,48	-99.156,53	-157.059,44	
Covid-19 (F.8790)	Rec - Ont : exploi								0,00	370.000,00
	Dép - Uit : exploi :								715.819,12	265.812,15
	Solde - Saldo exploit:								-715.819,12	104.187,85
	Rec- Ont : invest								0,00	0,00
	Dép - Uit : invest								0,00	0,00
	Solde - Saldo invest:								0,00	0,00
Solde - Saldo :	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-715.819,12	104.187,85
Antenne Andromède - Antenna Andromeda (F. 9240)	Rec - Ont : exploi	379.815,53	395.580,33	391.749,80	351.233,12	327.535,80	256.071,41	317.288,63	317.343,64	311.116,80
	Dép - Uit : exploi :	430.584,72	423.577,02	424.180,83	355.823,62	339.400,90	277.671,93	332.264,79	328.225,05	352.643,77
	Solde - Saldo exploit:	-50.769,19	-27.996,69	-32.431,03	-4.590,50	-11.865,10	-21.600,52	-14.976,16	-10.881,41	-41.526,97
	Rec- Ont : invest	6.500,00	2.130,62	27.500,00	12.022,16	78.207,90	19.528,36	211.113,75	208.150,00	208.400,00
	Dép - Uit : invest	12.911,93	7.501,66	32.160,37	18.704,65	88.763,37	22.688,98	217.040,56	218.286,68	228.740,00
	Solde - Saldo invest:	-6.411,93	-5.371,04	-4.660,37	-6.682,49	-10.555,47	-3.160,62	-5.926,81	-10.136,68	-20.340,00
Solde - Saldo :	-57.181,12	-33.367,73	-37.091,40	-11.272,99	-22.420,57	-24.761,14	-20.902,97	-21.018,09	-61.866,97	

Flat service (92401)	Rec - Ont : exploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : exploi :	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00	0,00	20.400,00	10.800,00	11.300,00
	Solde - Saldo exploit:	0,00	0,00	-300,00	0,00	-300,00	0,00	-20.400,00	-10.800,00	-11.300,00
	Rec- Ont : invest	0,00	0,00	25.000,00	0,00	29.700,00	0,00	165.000,00	0,00	0,00
	Dép - Uit : invest	0,00	0,00	25.000,00	0,00	29.700,00	0,00	165.000,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo invest:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Solde - Saldo :	0,00	0,00	-300,00	0,00	-300,00	0,00	-20.400,00	-10.800,00	-11.300,00